



LE DÉPARTEMENT

PROJET DE DÉVIATION DE BREN

PRÉ-DIAGNOSTIC NATURALISTE ET ÉVALUATION DES POTENTIALITÉS ÉCOLOGIQUES

Commune de Bren

Département de la Drôme (26)

ÉTUDE 19-044 A – 03/11/2020 – VERSION 1.3



améten
expertises environnementales

80 avenue Jean Jaurès
38320 EYBENS
Tél. : 04.38.92.10.41
www.ameten.fr

Porteur de projet (et maître d'ouvrage)**LE DÉPARTEMENT**

Département de la Drôme

Direction des Déplacements

Service Études et Travaux / Pôle Études Préalables

[Pierre NODIN – Responsable du pôle]

[Magali KLEIN – Technicienne du pôle]

[Anthony BELDA – Technicien du pôle]

Équipe technique de l'étude

Coordination technique et scientifique :	Cédric JACQUIER
Inventaires de la flore vasculaire :	Alexandre MACCAUD (SCOP Oxalis)
Inventaires faunistiques :	Cédric JACQUIER
SIG et cartographie :	Cédric JACQUIER
Contrôle-qualité et relecture :	Ludovic LE CONTELLEC

Historique et suivi du document

Version 1.0	30 Août 2019	-
Version 1.1	5 Septembre 2019	Compléments SRCE
Version 1.2	23 Septembre 2019	Compléments méthodologiques
Version 1.3	3 Novembre 2020	Changement de numérotation des variantes

Référence bibliographique recommandée

AMÉTEN (Jacquier C.), 2019 – *Projet de déviation de Bren – Commune de Bren (26) – Pré-diagnostic naturaliste et évaluation des potentialités écologiques – Étude sollicitée par le Département de la Drôme.*

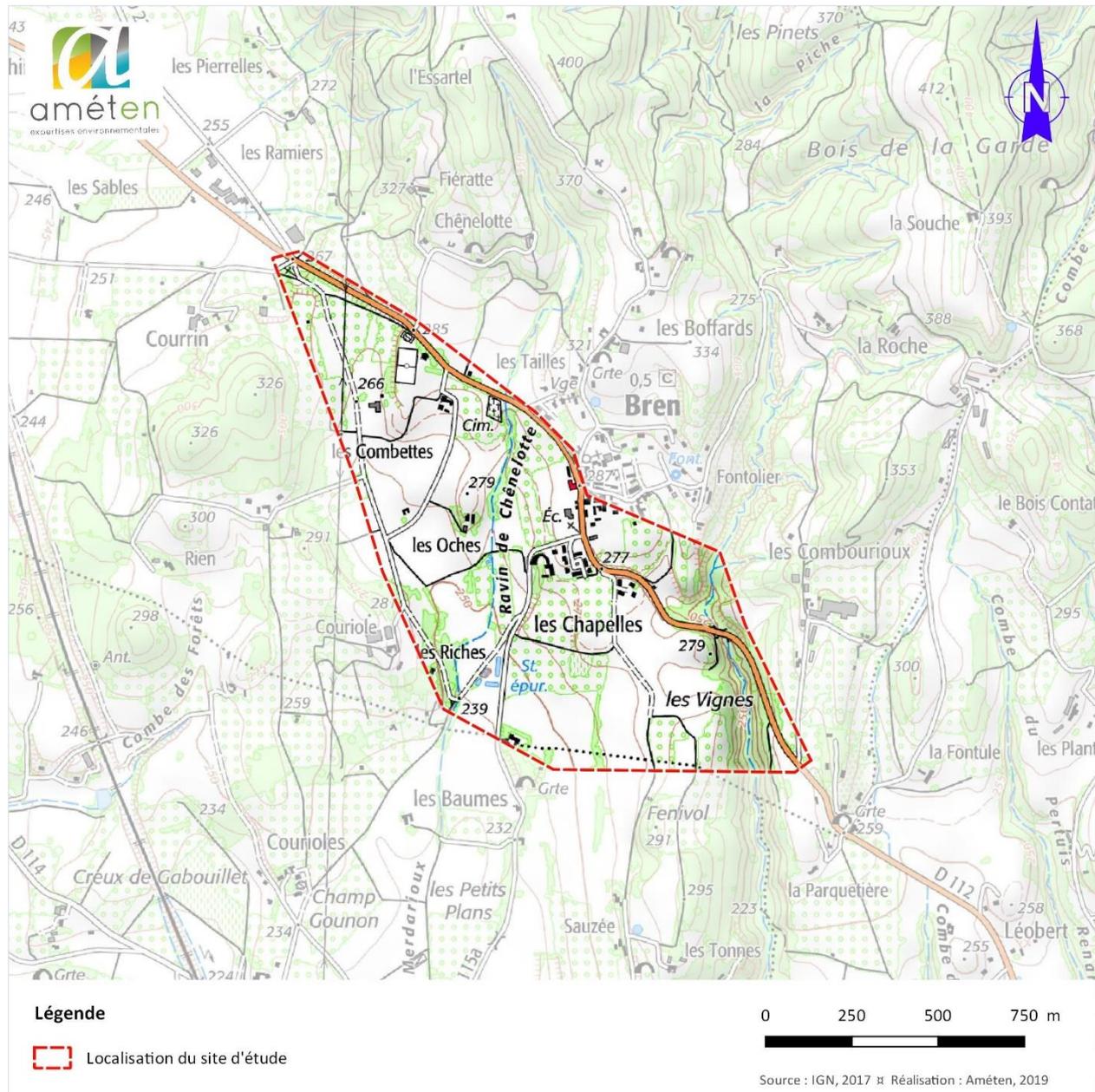
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, sous réserve du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE DE L'ÉTUDE	3
2. OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'ÉTUDE.....	5
3. PROTOCOLE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	6
3.1 Analyse bibliographique.....	6
3.2 Présentation de l'équipe en charge de l'étude.....	6
3.3 Méthodologie d'échantillonnage des prospections naturalistes.....	6
3.4 Limites techniques et scientifiques aux inventaires de terrain.....	8
3.5 Analyse et synthèse des données collectées sur le terrain.....	9
4. CONTEXTE ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ.....	13
4.1 Réserve naturelle.....	13
4.2 Arrêté préfectoral de protection de biotope.....	13
4.3 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.....	13
4.4 Zones réglementées au titre de Natura 2000.....	17
4.5 Zones humides.....	19
4.6 Trame verte et bleue : continuités écologiques du territoire étudié.....	21
5. DIAGNOSTIC NATURALISTE ET ÉVALUATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DU SITE	24
5.1 Analyse des enjeux phytoécologiques.....	24
5.2 Analyse des enjeux faunistiques.....	34
5.3 Synthèse des enjeux écologiques du site étudié.....	51
5.4 Évaluation des incidences des variantes de projet.....	54
5.5 Propositions de mesures d'atténuation et de compensation.....	59
5.6 Perspectives de la connaissance du site.....	60
ANNEXES	61

1. PRÉAMBULE DE L'ÉTUDE

Le présent dossier concerne la réalisation d'un **pré-diagnostic écologique** d'une partie de la commune de **Bren**, dans le département de la Drôme (26), en lien avec le projet de déviation du bourg.



Le site d'étude, concernant le présent rapport, occupe une surface de 107 ha.



2. OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'ÉTUDE

L'objectif global de la mission est d'analyser l'ensemble du site d'étude, selon une **vision écosystémique et paysagère** hiérarchisée. Ainsi, la mission générale consiste à dresser un **état initial naturaliste** (habitats naturels, flore et faune), puis d'établir une **évaluation écologique** du site d'étude.

Le présent rapport concerne l'étude écologique du site de projet de déviation de la commune de Bren, établi selon les objectifs suivants :

- **Apprécier les fonctionnalités écologiques** stationnelles des habitats naturels et habitats d'espèces ;
- **Évaluer les enjeux écologiques** des habitats et des espèces du site d'étude.

À la demande de notre commanditaire, le Département de la Drôme, notre équipe a réalisé les missions suivantes :

- **Analyse bibliographique** des données naturalistes du secteur étudié et de sa périphérie ;
- **Inventaires naturalistes** (flore, habitats naturels et faune) ;
- **Descriptions naturaliste, fonctionnelle et écologique** du site d'étude ;
- **Caractérisation** et hiérarchisation des différents **habitats naturels** selon leur richesse écologique ;
- **Synthèses cartographiques** précises : caractérisation des habitats naturels, localisation des espèces, enjeux écologiques du site d'étude...

3. PROTOCOLE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

La méthodologie de la présente étude a été étudiée au préalable afin de maximiser la qualité de l'échantillonnage des prospections de terrain.

3.1 Analyse bibliographique

Le contexte naturaliste du site d'étude a été appréhendé selon les données environnementales spécialisées disponibles. Les organismes et documents suivants ont été consultés :

- **Inventaire National de Protection de la Nature** (site internet du MNHN) pour cartographier et définir le contexte écologique (ZNIEFF, APPB, zones humides, Natura 2000...);
- **DREAL Auvergne-Rhône-Alpes** (site internet) pour compléter le contexte écologique et visualiser le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique) ;
- Diverses **bases de données** : Pôle d'Information Flore-Habitats et Faune Drôme (sites internet) pour identifier et évaluer les enjeux spécifiques du territoire.

3.2 Présentation de l'équipe en charge de l'étude

Conformément à la réglementation en vigueur, les intervenants au projet doivent être identifiés. Le tableau suivant identifie l'ensemble des naturalistes ayant participé à l'étude, ainsi que leur formation et leur niveau d'implication.

INTERVENANT	FORMATION	EXPÉRIENCE	COMPÉTENCES	FONCTION DANS L'ÉTUDE
Cédric JACQUIER (AMÉTEN)	Maitrise <i>Biologie des Organismes et des Populations</i> (Rennes 1)	15 ans	Écologue généraliste <i>Faunisticien</i>	Coordinateur de la mission + inventaires faunistiques (et rédaction globale)
Alexandre MACCAUD (SCOP Oxalis)	Licence professionnelle <i>Analyse et Techniques d'inventaire de la Biodiversité</i> (UCB Lyon)	9 ans	Écologue généraliste <i>Botaniste</i>	Inventaires floristiques

3.3 Méthodologie d'échantillonnage des prospections naturalistes

Conformément à l'article R. 122-5 du Code de l'Environnement, sera réalisée "une **analyse de l'état initial** du site d'étude et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet, portant notamment sur : la **faune** et la **flore**, les **continuités écologiques**, les **équilibres biologiques** (...)". L'expertise de l'état initial se décline en plusieurs relevés naturalistes, dont la méthodologie est décrite dans les paragraphes suivants.

3.3.1 Inventaires floristiques

L'étude de la végétation se base, d'une part, sur le **recensement des espèces végétales** présentes sur le site d'étude et, d'autre part, sur la caractérisation des formations végétales ou associations végétales (prairies, boisements, cours d'eau, pelouses, friches...) que forment ces dernières. Le site d'étude a été prospecté suivant un **itinéraire orienté** afin de couvrir les **différentes formations végétales**.

Ainsi, l'ensemble des entités écologiques identifiées sur le site d'étude, a été parcouru et les milieux les plus favorables au développement d'**espèces à enjeu et/ou protégées** (espèces légalement protégées au niveau national, régional et départemental, espèces de l'annexe II de la directive habitat, espèces désignées vulnérables à la cueillette commerciale ainsi que toutes les autres espèces végétales jugées rares sur le territoire étudié) ont été ciblées en priorité.

La photographie aérienne sert de support au botaniste afin de cibler rapidement les milieux qui lui semblent les plus propices au développement des espèces à enjeu et/ou protégées. Des échantillons d'espèces végétales ont pu être prélevés en vue de leur détermination ultérieure en laboratoire puis conservés en herbier par la suite. Complémentaire aux inventaires floristiques, la **délimitation** ainsi que la **cartographie des habitats** naturels et semi-naturels (formations végétales) a été réalisée.

3.3.2 Inventaire des mammifères

Les **mammifères** (*i.e.* grande faune et petits carnivores) ont été inventoriés respectivement par **observation directe** (au crépuscule ou en début de soirée), recherches de **traces** et **indices de présence** (poils, coulées, crottes, empreintes, gîtes, nids ...) dans les habitats favorables à leur développement sur le site d'étude, et par identification d'individus morts.

3.3.3 Inventaire des chauves-souris

L'étude des **chiroptères** se base, en premier lieu, sur les **données bibliographiques** disponibles (base de données régionales). Lors de la phase de terrain, la recherche diurne des **gîtes potentiels** aux chauves-souris a été réalisée dans les bâtiments, les arbres à cavités (anciens trous de pics, cavités dues au pourrissement des troncs creux, espaces sous l'écorce ...) et les ouvrages d'art au sein du site d'étude.

Par ailleurs, des systèmes passifs d'enregistrement d'ultrasons (SM4) ont aussi été posés afin d'enregistrer les ultrasons spécifiques aux espèces de chauves-souris, définissant ainsi leur comportement (transit, chasse, territorialité).

3.3.4 Inventaire des oiseaux

L'étude des **oiseaux** s'est déroulée sur la suite d'étude par **inventaire des contacts visuels et auditifs** (observation directe, écoute des chants diurnes et nocturnes) selon une méthodologie issue de l'échantillonnage fréquentiel progressif, protocole de collecte de données visant à obtenir un échantillon de relevés en "présence-absence", méthode la mieux adaptée dans le cas de cette étude.

Des prospections de terrain diurne et nocturne, effectués le matin entre 6 et 9 heures (et de nuit lors des prospections acoustiques pour les chauves-souris), ont été menées afin de déterminer le statut de nidification des espèces au sein du site d'étude.

3.3.5 Inventaire des amphibiens

L'étude des **amphibiens** s'est basée sur des prospections nocturnes et diurnes par **inventaire de contacts auditifs et visuels** (détermination des adultes, larves, œufs).

Les prospections diurnes permettent d'identifier les sites potentiels de reproduction et de développement (sondages au troubleau dans les points d'eau stagnante ou faiblement courante) et de déterminer le domaine vital des espèces.

3.3.6 Inventaire des reptiles

L'inventaire des **reptiles** s'est basé sur l'**observation directe** et la recherche de **mues** dans les milieux typiques de présence (pierres, tôles, bois mort, murets ...). Les prospections ont aussi visé les habitats favorables à leur développement, à leur insolation ou leur refuge.

3.3.7 Inventaire des insectes

Les prospections ont prioritairement visé les Lépidoptères diurnes, les Orthoptères et les Odonates, ainsi que les espèces protégées parmi les Coléoptères saproxylophages et les Lépidoptères nocturnes. Les groupes faunistiques suivants ont été inventoriés :

- les **Lépidoptères Rhopalocères** (papillons de jour) : inventaire exhaustif, avec recherche des espèces à enjeu, par capture des adultes au filet et recherche des chenilles ;
- les **Lépidoptères Hétérocères** (papillons de nuit) : Un inventaire quasi-exhaustif des lépidoptères nocturnes nécessiterait la mise en œuvre d'un protocole de prospections très important, basé sur des chasses nocturnes (lampe ultraviolette, miellées) répétées toutes les 2 à 3 semaines, et complétées par des chasses diurnes (observation d'imagos, de chenilles, ou d'indices indirects trahissant leur présence). L'identification se fait en partie sur le terrain, et en partie en laboratoire, notamment pour les espèces dont l'examen des pièces génitales est nécessaire. Dans le cadre de la présente mission, les prospections ont ciblé les espèces à statut réglementaire ;
- les **Odonates** (libellules) : inventaire exhaustif, avec recherche des espèces à enjeu, par capture des adultes au filet, identification des larves et recherche des exuvies ("mues") ;
- les **Orthoptères** (criquets, sauterelles et grillons) : Les prospections ont été réalisées classiquement par chasse à vue, à l'aide éventuellement d'un filet à papillons, et par quelques séances de battage à l'aide d'un parapluie japonais et d'inspection de la litière des sous-bois. Des recherches nocturnes ont également été réalisées, en utilisant notamment un détecteur d'ultrasons.

3.4 Limites techniques et scientifiques aux inventaires de terrain

Aucune difficulté spécifique n'a été rencontrée dans le cadre de ce pré-diagnostic écologique. Cependant, concernant les populations entomologiques, les effectifs peuvent varier en fonction des conditions météorologiques.

3.5 Analyse et synthèse des données collectées sur le terrain

3.5.1 Base taxonomique utilisée pour la présentation des espèces

La nomenclature utilisée pour décrire les espèces floristiques et faunistiques sont présentées selon le référentiel TAX-REF v12.0 du Muséum National d'Histoire Naturelle (référentiels taxonomiques pour la flore et la faune de France métropolitaine, issu de l'Inventaire national du Patrimoine naturel).

3.5.2 Caractérisation des habitats naturels et semi-naturels

En premier lieu, les habitats naturels et semi-naturels ont été délimités et cartographiés sur le terrain, en fonction de la physionomie de la végétation et des espèces végétales présentes.

Au sein de formations végétales homogènes, la réalisation des relevés floristiques permet d'attribuer un code et une appellation écosystémique, puis de caractériser chaque formation végétale selon la **typologie CORINE Biotopes**.

En parallèle, les habitats ont été présentés selon leur intérêt communautaire (voire prioritaire) européen s'il existe, à partir des cahiers d'habitats et du **code EUR28** de la Directive Habitats de l'Union Européenne (92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992).

Les nomenclatures CORINE et EUR28 représentent des outils pour la description de sites d'importance pour la conservation de la nature en Europe. Ils classent les différents biotopes selon leur flore constituante, leur fonctionnement écologique et leur environnement abiotique.

3.5.3 Bases scientifiques et réglementaires utilisées pour l'évaluation écologique

L'évaluation écologique des espèces est fondée sur les listes rouges (travaux scientifiques reflétant le statut des espèces menacées à l'échelle d'un territoire) ainsi que sur les textes réglementaires suivants :

o *À l'échelle européenne :*

- **DO** : Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 (remplaçant la Directive 79/409/CEE) concernant la conservation des oiseaux sauvages (directive ayant pour objectif de conserver toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen), dite "Directive Oiseaux" :
 - > Annexe I (An I) : espèces d'intérêt communautaire dont la protection nécessite la mise en place des ZPS
- **DH** : Directive 92/43/CE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage (directive ayant pour objectif d'assurer le maintien de la diversité biologique par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages), dite "Directive Habitats" :
 - > Annexe I (An I) : habitats d'intérêt communautaire (en danger de disparition, rares ou remarquables)
 - > Annexe II (An II) : espèces d'intérêt communautaire (en danger d'extinction, rares ou endémiques)
 - > Annexe IV (An IV) : espèces nécessitant une protection stricte au niveau européen
 - > Annexe V (An V) : espèces dont le prélèvement est soumis à réglementation

○ **Textes réglementaires à l'échelle nationale (PN) :**

- Arrêté du 31 août 1995 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire
- Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département
- Arrêté du 3 mai 2007 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire
- Arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire
- Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire

○ **Listes scientifiques à l'échelle nationale (LR_{Nat}) :**

- Livre rouge de la flore menacée de France (Muséum National d'Histoire Naturelle, 1995)
- Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (Bigot et al, 2009)
- Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (Comolet-Tirman et al, 2008)
- Liste rouge des amphibiens et reptiles de France métropolitaine (Haffner et al, 2008)
- Liste rouge des insectes de France métropolitaine (Guilbot, 1994)
- Liste rouge des odonates de France métropolitaine (SFO, 2009)
- Liste rouge des orthoptères de France métropolitaine (Sardet & Defaut, 2004)
- Liste rouge des coléoptères saproxylophages de France métropolitaine (Brustel, 2004)

Ces listes rouges déclinent le statut de conservation des espèces en fonction des classes suivantes :

RE	Espèce disparue de la région (des populations de l'espèce subsistent en dehors de la région)
CR	Espèce en danger critique d'extinction (populations confrontées à un risque extrêmement élevé de disparition dans la région)
EN	Espèce en danger d'extinction (populations confrontées à un risque très élevé de disparition dans la région)
VU	Espèce vulnérable (populations confrontées à un risque de disparition dans la région - effectifs en déclin)
NT	Espèce quasi-menacée (populations <i>a priori</i> non menacées mais qui pourraient le devenir en l'apparition de facteurs de dégradation de leurs habitats)
LC	Espèce à faible risque de disparition (aucun risque significatif de menace sur leurs populations)

○ **À l'échelle locale :**

- **PR** : Arrêté préfectoral concernant les espèces végétales protégées en Rhône-Alpes ;
- **LR_{Rég}** : Listes rouges des espèces menacées de la région Rhône-Alpes (si disponible).

3.5.4 Évaluation écologique des habitats, des espèces floristiques et faunistiques

Les enjeux de conservation des habitats et des espèces, fondés sur les bases scientifiques (cf. paragraphe précédent), ont été déclinés selon 4 classes d'enjeu de conservation local, définies à l'échelle du territoire étudié :

ENJEUX TRÈS FORTS

- habitat naturel très rare et/ou très menacé (catégorie CR sur la liste rouge régionale des habitats naturels et semi-naturels menacés) ;
- espèce très rare (aire de répartition très restreinte : quelques communes françaises par exemple) et/ou très menacée sur l'intégralité de son aire de répartition (catégorie CR sur la liste rouge régionale des espèces menacées) ;

ENJEUX FORTS

- habitat naturel rare et/ou menacé (catégorie EN à VU sur la liste rouge régionale des habitats naturels et semi-naturels menacés, argumenté en fonction du contexte biogéographique local) ;
- espèce rare (aire de répartition restreinte à un ou quelques départements, par exemple) et/ou menacée sur l'intégralité de son aire de répartition (catégorie EN à VU sur la liste rouge régionale des espèces menacées, argumenté en fonction du contexte biogéographique local) ;

ENJEUX MODÉRÉS

- habitat naturel peu commun et/ou peu menacé (catégorie VU à NT sur la liste rouge régionale des habitats naturels et semi-naturels, argumenté en fonction du contexte biogéographique local) ;
- espèce rare dans le domaine géographique étudié mais non menacée à l'échelle de son aire de répartition globale et/ou taxon endémique non menacé et/ou espèce commune mais modérément menacée sur son aire de répartition, *i.e.* en cours de régression avérée (catégorie VU à NT sur la liste rouge régionale des espèces menacées, argumenté en fonction de sa répartition biogéographique) ;

ENJEUX FAIBLES

- habitat naturel commun et non menacé (catégorie LC sur la liste rouge régionale des habitats naturels et semi-naturels), comme les milieux très dégradés ou artificialisés par les activités humaines ;
- espèce commune et ubiquiste comme le lézard des murailles, bien que protégé au niveau national (catégorie LC sur la liste rouge régionale des espèces menacées).

Nota : L'évaluation de l'enjeu spécifique peut éventuellement être pondéré par les critères suivants : rareté locale (définie "à dire d'expert"), endémisme restreint de l'espèce, état de conservation...

Ensuite, l'évaluation des enjeux écologiques du site est analysée "à la parcelle", ainsi basée sur :

- le niveau d'enjeu phytoécologique des habitats naturels et semi-naturels ;
- le niveau d'enjeu floristique (biotope favorable au développement d'une espèce à enjeu) ;
- le niveau d'enjeu faunistique (biotope favorable au cycle biologique d'une espèce à enjeu).

Ensuite, pour chaque formation végétale caractérisée (*i.e.* habitat naturel ou semi-naturel), le niveau d'enjeu écologique stationnel correspond au plus fort niveau d'enjeu habitat, flore ou faune identifié au sein de la formation végétale.

Par conséquent, la cartographie des enjeux écologiques du site illustre les enjeux multi-spécifiques stationnels, représentatifs des habitats naturels, des cortèges floristiques et des peuplements faunistiques constitutives du biotope considéré.

Dans le cadre de ce pré-diagnostic naturaliste, 2 cartes d'enjeux écologiques du site ont été établis :

- une cartographie illustrant les enjeux habitats et multi-spécifiques avérés selon les espèces observées lors des inventaires de terrain ;
- une seconde cartographie présentant les enjeux habitats et multi-spécifiques potentiels en fonction des espèces susceptibles de fréquenter le site d'étude mais qui n'ont pas été observées au regard de leur phénologie.

4. CONTEXTE ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE ÉTUDIÉ

Ce chapitre présente les espaces naturels remarquables sur le territoire étudié, *i.e.* le site d'étude et sa périphérie (*Source* : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et MNHN-INPN, Septembre 2019).

L'ensemble du contexte écologique est présenté sous cartographie et annexé au présent document. Néanmoins, seuls les espaces comportant une **connexion fonctionnelle potentiellement significative avec la surface d'influence du projet** sont détaillées précisément (généralement les zones englobant le site ou possédant des interrelations écologiques notables à moins de 5 km).

4.1 Réserve naturelle

Gérées par des associations, des collectivités locales ou des établissements publics, en France métropolitaine et d'outre-mer, les **réserves naturelles** sont **nationales, régionales** ou **de Corse**, créées respectivement par l'État, les Régions et la Collectivité territoriale de Corse. Elles poursuivent trois missions indissociables : protéger les milieux naturels, ainsi que les espèces animales et végétales et le patrimoine géologique, gérer les sites et sensibiliser les publics (*Source* : RNF, 2019).

Aucune réserve naturelle nationale ou régionale n'est localisée sur la zone d'étude et sa périphérie lointaine (dans un rayon de 10 km).

4.2 Arrêté préfectoral de protection de biotope

Un biotope est une aire géographique bien délimitée, caractérisée par des conditions particulières (géologiques, hydrologiques, climatiques ...). Le biotope d'une espèce peut être constitué par un lieu artificiel (combles des églises, carrières...), s'il est indispensable à la survie d'une espèce.

Les **arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)** sont régis par les articles L.411-1 et 2 du Code de l'Environnement et par la circulaire du 27 juillet 1990 relative à la protection des biotopes nécessaires aux espèces protégées.

Les arrêtés de protection de biotope permettent aux préfets de département de fixer les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire, la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces protégées. Ces biotopes peuvent être des mares, des marécages, des marais, des haies, des bosquets, des landes, des dunes, des pelouses ou toutes autres formations naturelles peu exploitées par l'homme.

Aucun arrêté préfectoral de protection de biotope n'est localisé sur la zone d'étude et sa périphérie lointaine (dans un rayon de 10 km).

4.3 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

L'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** est un programme d'inventaires naturaliste et scientifique (initié par la loi du 12 juillet 1983 dite Loi Bouchardeau).

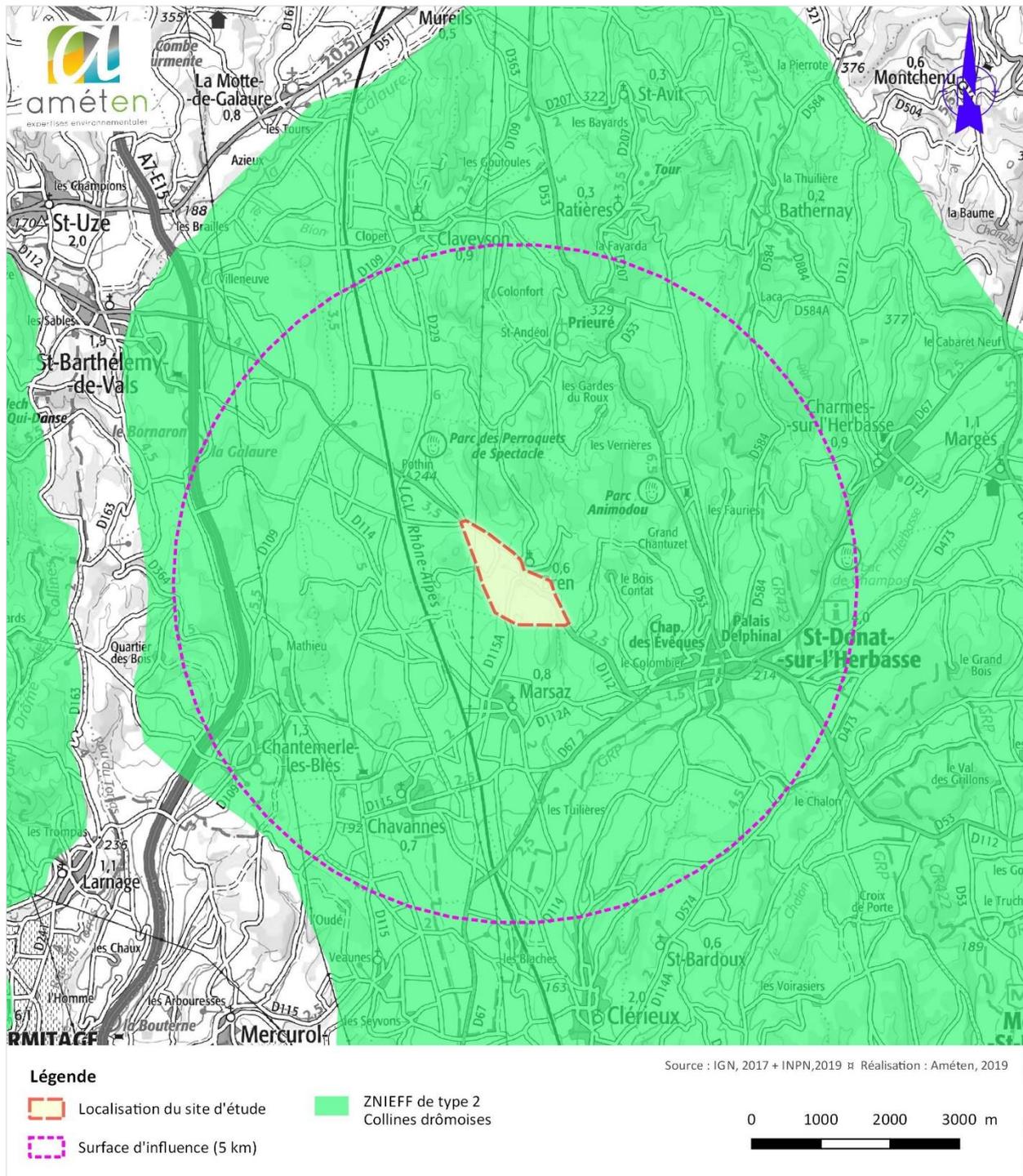
Il existe 2 types de ZNIEFF :

- Les **ZNIEFF de type I** représentent un territoire couvrant une ou plusieurs unités écologiques homogènes. Elles abritent au moins une espèce ou un habitat caractéristique remarquable ou rare, justifiant d'une valeur patrimoniale plus élevée que celle du milieu environnant ;
- Les **ZNIEFF de type II** représentent un des ensembles géographiques généralement importants, qui réunissent des milieux naturels formant un ou plusieurs ensembles possédant une cohésion élevée et entretenant de fortes relations entre eux. Elles se distinguent de la moyenne du territoire environnant par son contenu patrimonial plus riche et son artificialisation plus faible.

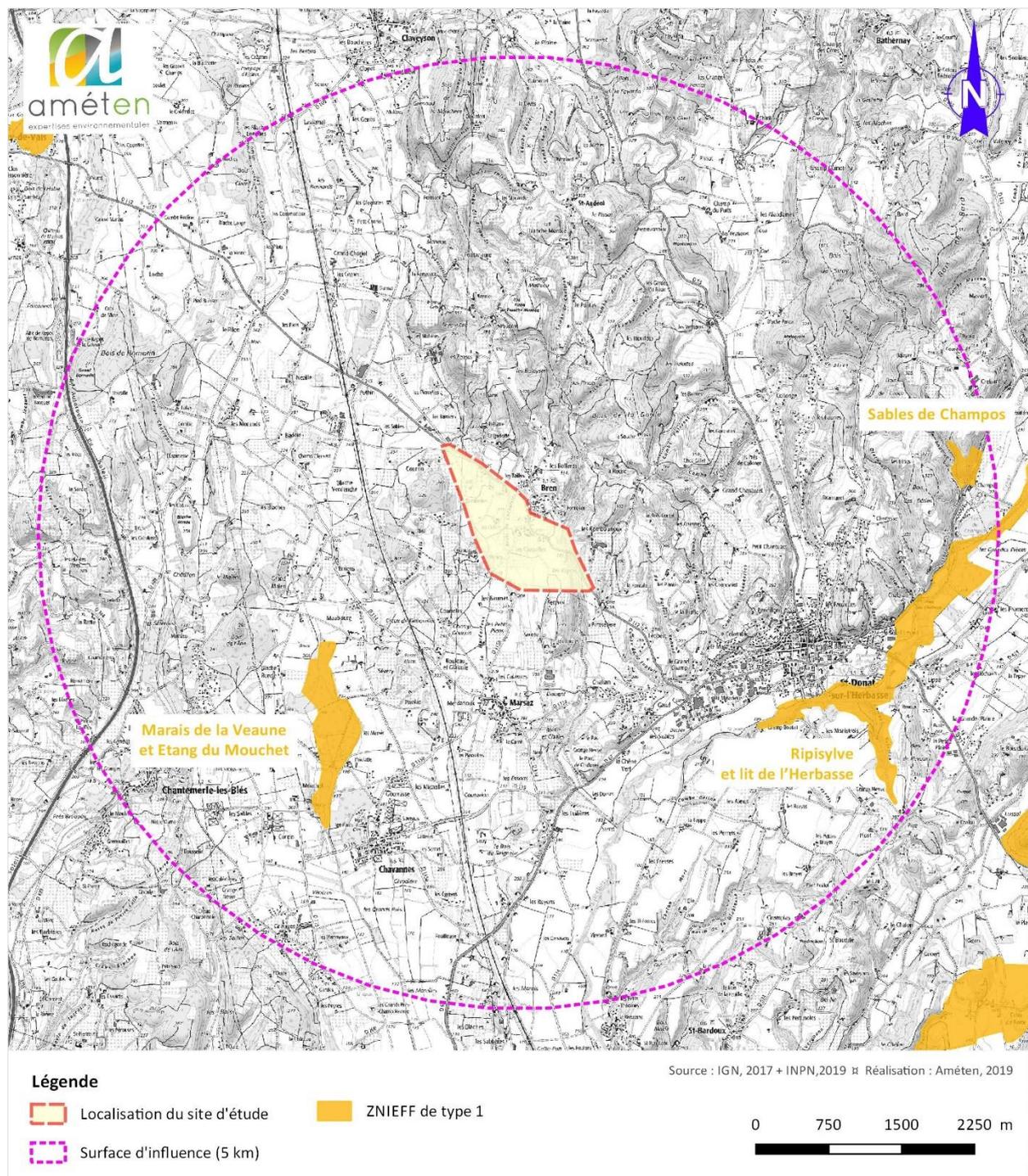
4 ZNIEFF sont localisées dans le secteur d'influence du projet :

- ZNIEFF de type 2 : "Collines drômoises" ;
- ZNIEFF de type 1 : "Marais de la Veune et Étang du mouchet" ;
- ZNIEFF de type 1 : "Ripisylve et lit de l'Herbasse" ;
- ZNIEFF de type 1 : "Sables de Champos".

La carte suivante présente la localisation des ZNIEFF de type 2 dans la surface d'influence du projet.



La carte suivante présente la localisation des ZNIEFF de type 1 dans la surface d'influence du projet.



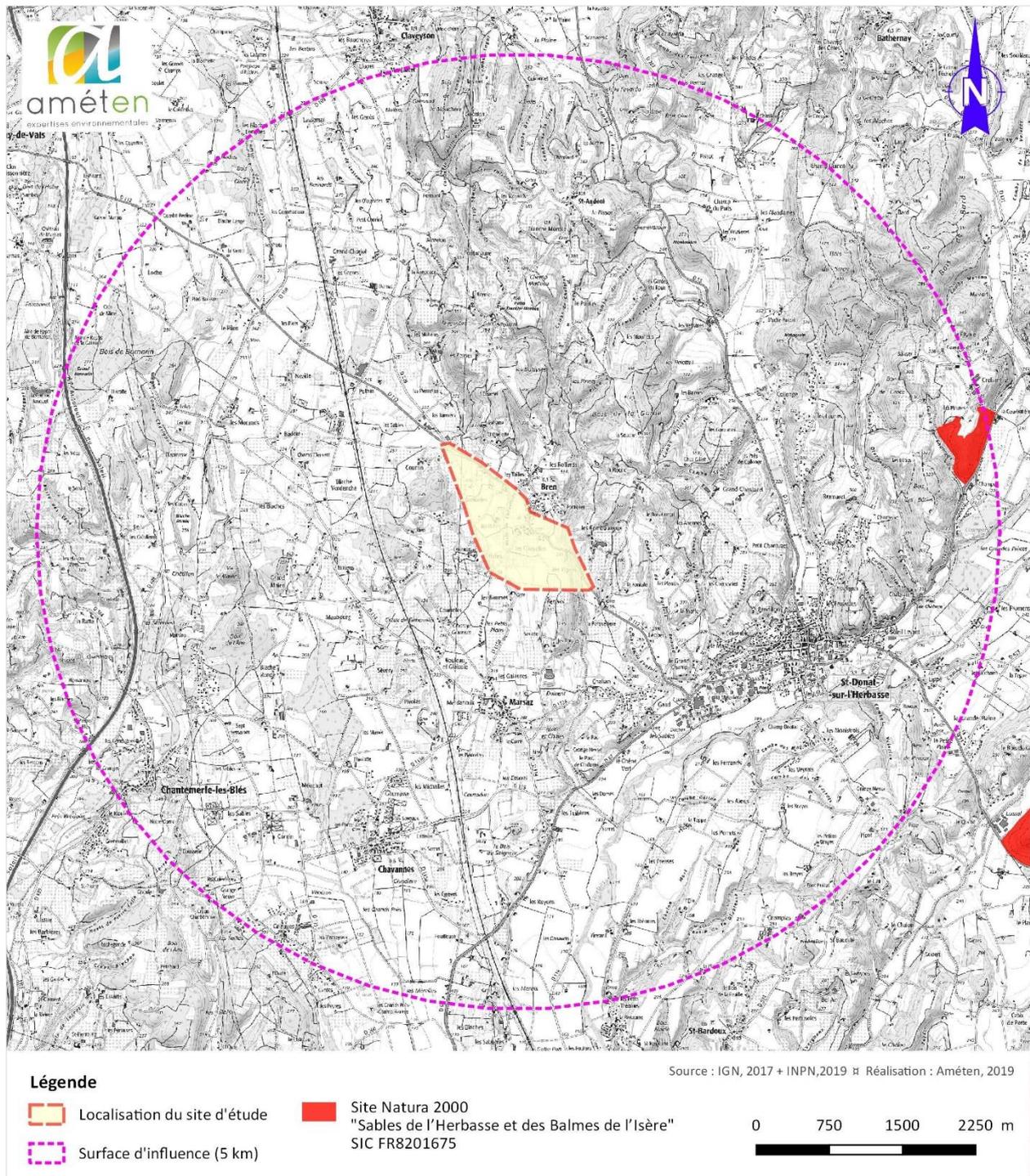
4.4 Zones réglementées au titre de Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen, visant à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables à l'échelle européenne.

La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, visant à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables à l'échelle européenne, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.

Un site Natura 2000 est localisé à proximité du site d'étude et susceptible d'être en connexion fonctionnelle avec celui-ci : **la Zone de Spéciale de Conservation "Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère" (FR8201675).**

La carte suivante illustre la localisation des sites Natura 2000 à proximité du site étudié.



4.5 Zones humides

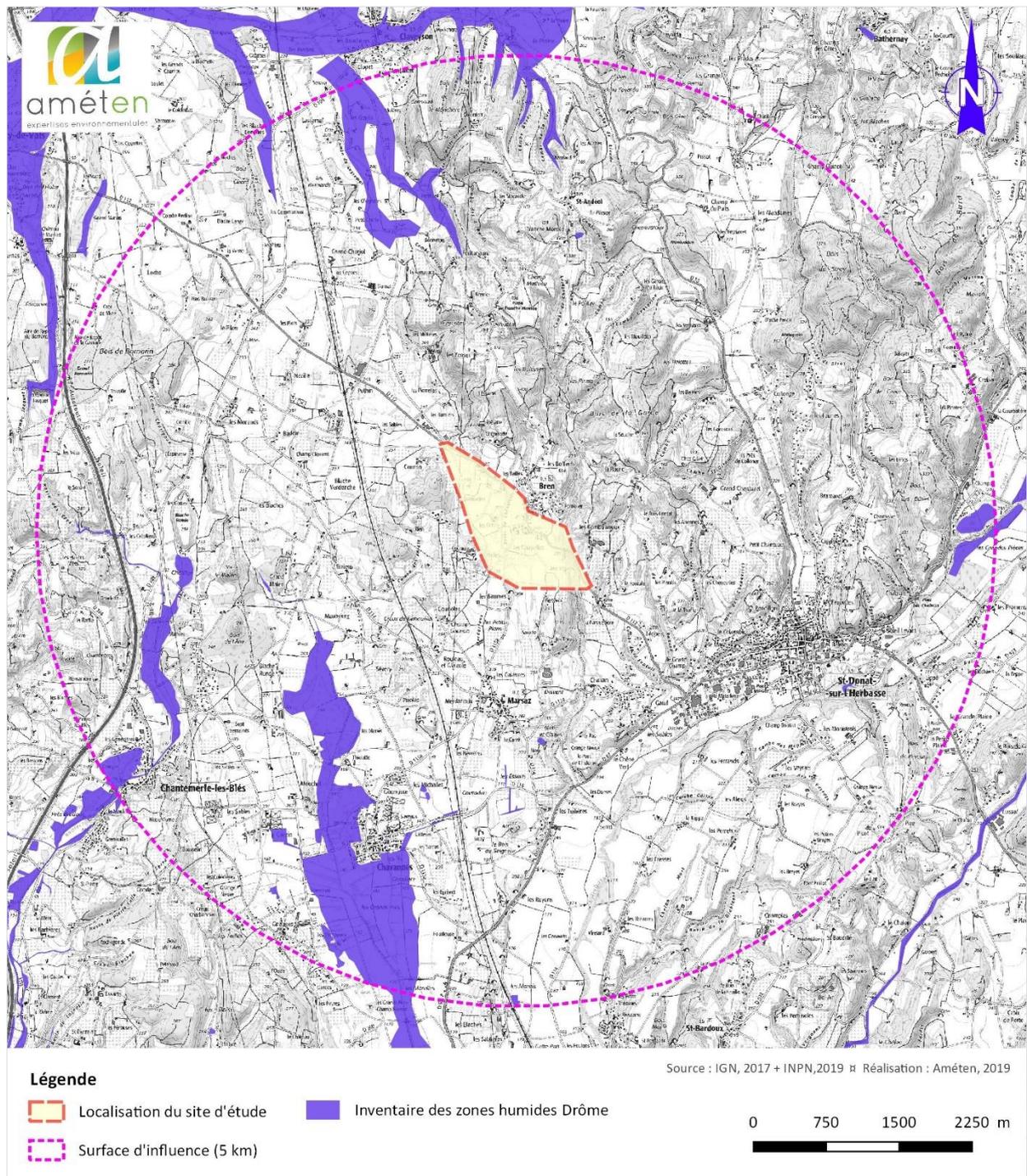
Selon la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, "les zones humides sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année". Deux critères fondamentaux doivent être étudiés pour délimiter une zone humide :

- les **couches pédologiques** représentatives des zones humides : les histosols et les réductisols (engorgement d'eau permanent) ainsi que certains rédoxisols (Art. 1^{er} – 1°) ;
- la **végétation hygrophile** : communauté végétale formée d'espèces demandant à être régulièrement alimentée en eau et se développant principalement dans les stations humides. Cette végétation est déterminée soit à partir de l'identification et de la quantification des espèces représentatives de zones humides (liste proposée dans l'arrêté ministériel), soit en fonction de la présence d'habitat humide caractéristique (Art. 1^{er} – 2°).

Dans un rayon de 5 km, 16 zones humides sont connues dans l'inventaire départemental de la Drôme.

Ces zones humides ne présentent aucune connexion hydraulique significative avec le projet.

La carte suivante présente la localisation des zones humides dans la surface d'influence du projet.



4.6 Trame verte et bleue : continuités écologiques du territoire étudié

Au regard du décret n°2011-2019 d'application des articles L.122-1 (et suivants) et R.122-1 (et suivants) sur les études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagements, une étude sur les continuités écologiques doit être présentée.

En conséquence, ce chapitre présente l'**analyse fonctionnelle des continuités écologiques** sur le territoire étudié, concerné par le projet. L'analyse des continuités écologiques du territoire s'est basée sur le **Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)**.

4.6.1 Définition du SRCE

La **Trame Verte et Bleue** représente un des projets phares du Grenelle de l'Environnement : elle offre l'opportunité de donner un cadre cohérent pour remettre en perspective et développer les **actions de conservation et de restauration de la biodiversité**. Le Schéma Régional de Cohérence Écologique constitue l'outil régional de sa mise en œuvre (*source* : trameverteetbleue.fr, 2014).

Selon le SRCE, la Trame verte et bleue s'intéresse aux **échanges nécessaires avec des espaces**, pouvant abriter aussi une biodiversité plus ordinaire tout aussi indispensable à leur **bon fonctionnement** et leur pérennité. L'objectif est de préserver et restaurer un **réseau écologique régional**, afin d'enrayer la perte de biodiversité et de contribuer à son adaptation aux changements (usage des sols, évolution du climat).

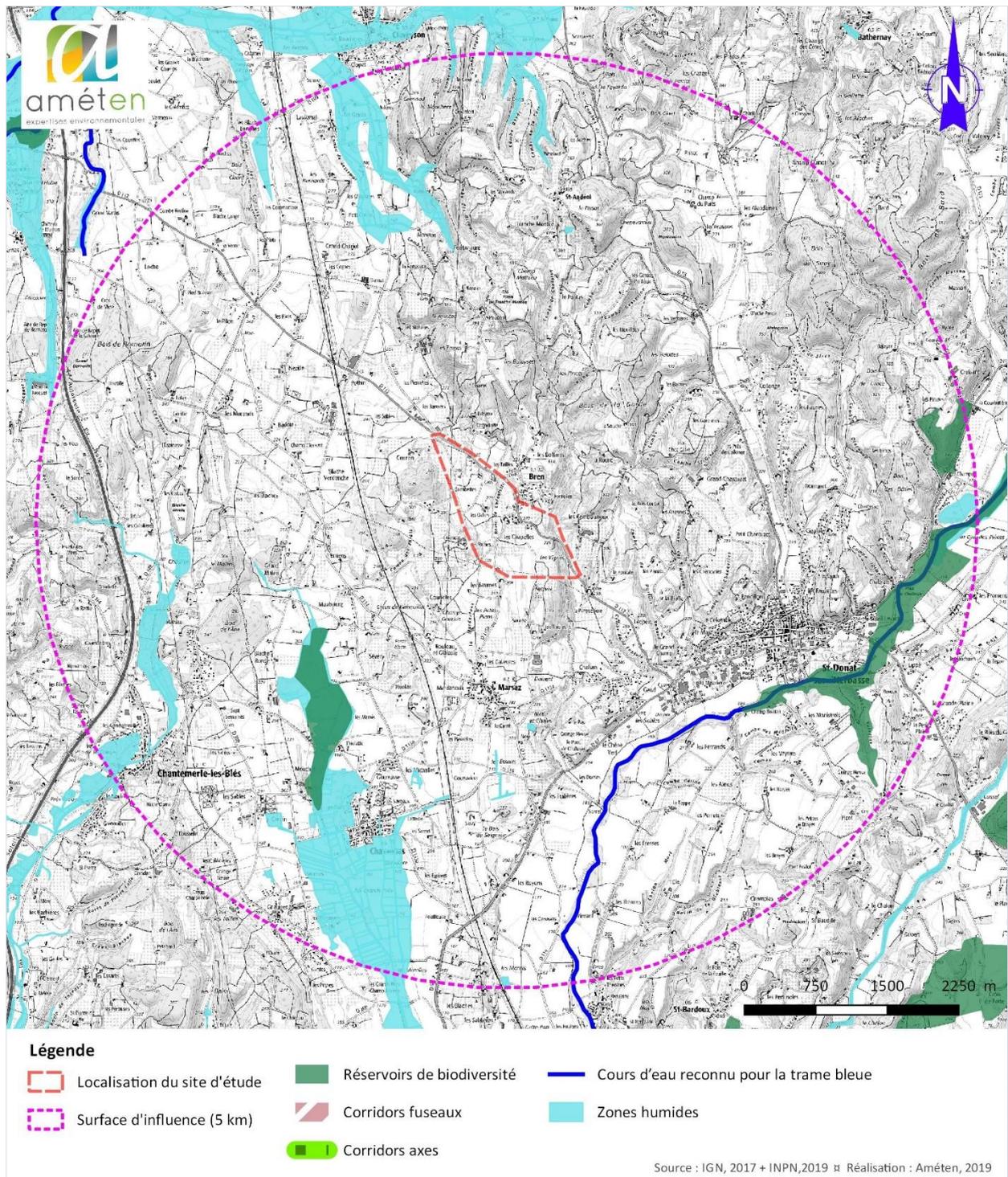
Au regard du décret n°2012-1492 du 27 décembre 2012 relatif à la Trame verte et bleue, "*les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces*".

En parallèle, "*les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Les corridors écologiques peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers*" (*source* : DREAL LR, 2014).

Le SRCE Rhône-Alpes distingue les corridors fuseaux, des corridors axes, plus contraints et plus fragiles.

4.6.2 Analyse des continuités écologiques du territoire étudié

La carte suivante illustre la localisation des corridors écologiques et réservoirs de biodiversité du SRCE Rhône-Alpes sur le territoire étudié.

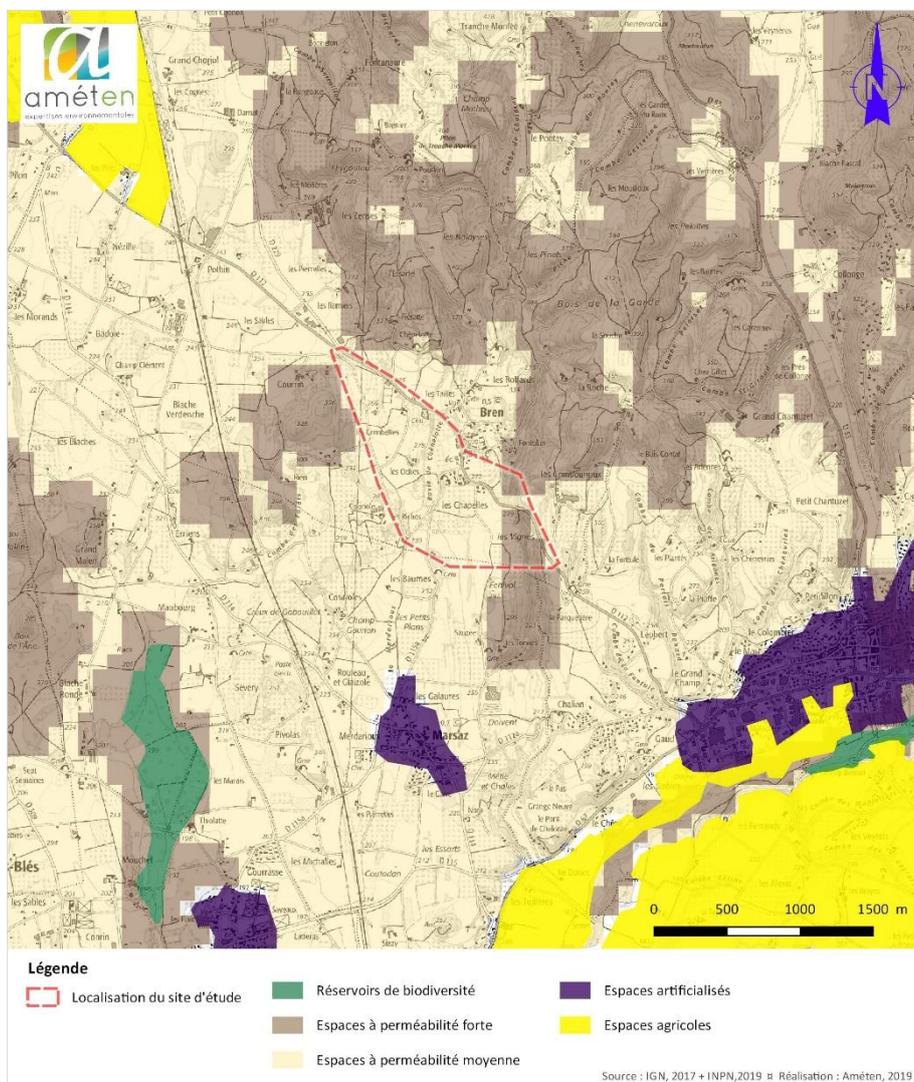


Le site d'étude s'inscrit dans un territoire occupant des réservoirs de biodiversité, des zones humides et un cours d'eau (l'Herbasse), selon le SRCE Rhône-Alpes. Il n'est pas cependant pas directement inclus au sein d'un réservoir de biodiversité ou un corridor biologique déjà identifié.

4.6.3 Analyse des espaces de perméabilité du territoire étudié

"En Rhône-Alpes, la liaison entre les réservoirs de biodiversité est majoritairement assurée par des espaces à dominantes agricole, forestière et naturelle qualifiés de perméables. Les espaces perméables permettent d'assurer la cohérence de la TVB en Rhône-Alpes en compléments des corridors écologiques, situés pour leur part dans les espaces contraints. Ils traduisent l'idée de connectivité globale du territoire et jouent un rôle clef pour les déplacements des espèces tant animales que végétales et les liens entre milieux. À la différence des réservoirs de biodiversité, reconnus pour leur grande richesse écologique, les espaces perméables sont globalement constitués par une nature plus ordinaire mais indispensable au fonctionnement écologique du territoire régional. Dans la cartographie de la Trame verte et bleue, deux niveaux de perméabilité ont été identifiés (fort et moyen) en valorisant le travail de cartographie RERA (Réseaux Écologiques de Rhône-Alpes) réalisé en 2009 et actualisé en 2010" (source : DREAL RA, 2012).

La carte suivante localise le site d'étude au regard des espaces de perméabilité du SRCE Rhône-Alpes.



Le site d'étude est principalement localisé au sein d'un espace de perméabilité écologique moyenne. Néanmoins, le cours d'eau intermittent (le Chaloray) possède une forte perméabilité, ainsi favorable aux déplacements des espèces rejoignant des sites propices à l'accomplissement de leur cycle biologique.

5. DIAGNOSTIC NATURALISTE ET ÉVALUATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DU SITE D'ÉTUDE

Le présent chapitre expose les enjeux de conservation avérés et pressentis (potentialités écologiques des habitats naturels et des habitats d'espèces), en fonction des espèces floristiques et faunistiques identifiées ou potentiellement présentes sur l'emprise du site étudié.

Cette analyse repose sur 3 passages de terrain, réalisés sur les journées du 17 et 27 juin (Améten), puis du 25 juin 2019 (Oxalis). Ces visites ont permis d'obtenir une image représentative des enjeux écologiques en présence, mais en aucun cas d'établir un inventaire écologique exhaustif.

Ce pré-diagnostic ne peut constituer le volet écologique de l'étude d'impact du projet (ou tout autre document nécessaire à une procédure administrative), qui nécessiterait un effort d'échantillonnage plus important sur le terrain (par le respect du calendrier écologique favorable à l'observation de la totalité des espèces floristiques et faunistiques).

5.1 Analyse des enjeux phytoécologiques

Les habitats identifiés ont fait l'objet d'une cartographie et les plantes vasculaires ont été notées. Si une étude approfondie (diagnostic écologique) est réalisée ultérieurement, elle pourrait engendrer un remodelage de la typologie des habitats.

(Nota : les enjeux phytoécologiques présentés ici sont provisoires et susceptibles d'évoluer avec la mise en œuvre d'inventaires complémentaires, si nécessaires).

5.1.1 Enjeux liés aux espèces floristiques

162 espèces végétales ont été identifiées sur le site d'étude :

<i>Acer platanoides</i> L.	<i>Dactylis glomerata</i> L.	<i>Lunaria annua</i> L.	<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev
<i>Achillea millefolium</i> L.	<i>Daucus carota</i> L.	<i>Malva sylvestris</i> L.	<i>Rubus ulmifolius</i> Schott.
<i>Agrimonia eupatoria</i> L.	<i>Dianthus saxicola</i> Jord.	<i>Medicago lupulina</i> L.	<i>Salvia pratensis</i> L.
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	<i>Echium vulgare</i> L.	<i>Medicago minima</i> (L.) L.	<i>Sambucus nigra</i> L.
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande	<i>Elytrigia campestris</i> (Godr. & Gren.) Kerguélen ex Carreras	<i>Medicago sativa</i> L.	<i>Saponaria officinalis</i> L.
<i>Allium sphaerocephalon</i> L.	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski	<i>Melica ciliata</i> L.	<i>Scabiosa columbaria</i> L.
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz	<i>Melilotus</i> sp.	<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv.
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski	<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf.	<i>Melissa officinalis</i> L.	<i>Sedum rupestre</i> L.
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm.	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf.	<i>Microthlaspi perfoliatum</i> (L.) F.K.Mey.	<i>Senecio inaequidens</i> DC.
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl	<i>Erigeron canadensis</i> L.	<i>Morus</i> sp.	<i>Silene latifolia</i> Poir.
<i>Artemisia campestris</i> L.	<i>Eryngium campestre</i> L.	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill.	<i>Silene nutans</i> L.
<i>Artemisia vulgaris</i> L.	<i>Euonymus europaeus</i> L.	<i>Ononis natrix</i> L.	<i>Silene otites</i> (L.) Wibel
<i>Asclepias syriaca</i> L.	<i>Euphorbia seguieriana</i> Neck.	<i>Ononis spinosa</i> L.	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke
<i>Asparagus officinalis</i> L.	<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve	<i>Ophrys</i> spp	<i>Solidago gigantea</i> Aiton
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L.	<i>Festuca heterophylla</i> Lam.	<i>Oreoselinum nigrum</i> Delarbre	<i>Sonchus oleraceus</i> L.
<i>Avena fatua</i> L.	<i>Festuca marginata</i> (Hack.) K.Richt.	<i>Orobanche teucrii</i> Holandre	<i>Stachys recta</i> L.
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan.	<i>Ficus carica</i> L.	<i>Papaver dubium</i> L.	<i>Syringa vulgaris</i> L.
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult.	<i>Filago germanica</i> L.	<i>Papaver rhoeas</i> L.	<i>Taraxacum hamatifforme</i> Dahlst.
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv.	<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren.	<i>Pastinaca sativa</i> L.	<i>Teucrium chamaedrys</i> L.
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr.	<i>Fumaria officinalis</i> L.	<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood	<i>Thesium humifusum</i> Bonnier & Layens
<i>Campanula persicifolia</i> L.	<i>Galium aparine</i> L.	<i>Petrorhagia saxifraga</i> (L.) Link	<i>Thymus pulegioides</i> L.
<i>Campanula rapunculoides</i> L.	<i>Galium verum</i> L.	<i>Phleum nodosum</i> L.	<i>Tragopogon dubius</i> Scop.
<i>Carduus nutans</i> L.	<i>Genista pilosa</i> L.	<i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst.	<i>Trifolium campestre</i> Schreb.
<i>Carex flacca</i> Schreb.	<i>Geranium molle</i> L.	<i>Picris hieracioides</i> L.	<i>Trifolium pratense</i> L.
<i>Carex halleriana</i> Asso	<i>Geranium rotundifolium</i> L.	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip.	<i>Trifolium repens</i> L.
<i>Carex leersii</i> F.W.Schultz	<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill.	<i>Pinus sylvestris</i> L.	<i>Urtica dioica</i> L.
<i>Carex sylvatica</i> Huds.	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench	<i>Poa nemoralis</i> L.	<i>Veronica arvensis</i> L.
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb.	<i>Helleborus foetidus</i> L.	<i>Poa pratensis</i> L.	<i>Vicia cracca</i> L.
<i>Centaurea aspera</i> L.	<i>Hieracium murorum</i> L.	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.	<i>Viola hirta</i> L.
<i>Centaurea paniculata</i> L.	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng.	<i>Polygonum aviculare</i> L.	<i>Vitis vinifera</i> L.
<i>Centaurea scabiosa</i> L.	<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen	<i>Polypodium</i> sp.	
<i>Chenopodium album</i> L.	<i>Hypericum perforatum</i> L.	<i>Populus nigra</i> L.	
<i>Chondrilla juncea</i> L.	<i>Hypochaeris radicata</i> L.	<i>Potentilla reptans</i> L.	
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	<i>Iberis pinnata</i> L.	<i>Poterium sanguisorba</i> L.	
<i>Clematis vitalba</i> L.	<i>Inula montana</i> L.	<i>Prunus avium</i> (L.) L.	
<i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn.	<i>Prunus cerasus</i> L.	
<i>Convolvulus arvensis</i> L.	<i>Juniperus communis</i> L.	<i>Prunus mahaleb</i> L.	
<i>Cornus sanguinea</i> L.	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult.	<i>Prunus spinosa</i> L.	
<i>Coronilla varia</i> L.	<i>Lactuca virosa</i> L.	<i>Quercus ilex</i> L.	
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	<i>Lapsana communis</i> L.	<i>Quercus petraea</i> Liebl.	
<i>Cuscuta epithimum</i> (L.) L.	<i>Lathyrus pratensis</i> L.	<i>Quercus pubescens</i> Willd.	
<i>Cyanus segetum</i> Hill	<i>Lolium perenne</i> L.	<i>Reseda phyteuma</i> L.	
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers.	<i>Lonicera xylosteum</i> L.	<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	<i>Lotus corniculatus</i> L.	<i>Rosa canina</i> L.	

La diversité floristique de la zone d'étude est moyenne au regard de la diversité des habitats qui la compose. Néanmoins, **4 espèces méritent d'être mises en évidence** au regard de leur intérêt écologique. Le tableau suivant synthétise les enjeux régionaux de conservation de ces espèces floristiques :

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DH	PN	PR _{RA}	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
Euphorbe de Séguier	<i>Euphorbia seguieriana</i>	-	-	-	LC	LC	FAIBLE
Fléole de Bertoloni	<i>Phleum nodosum</i>	-	-	-	LC	LC	FAIBLE
Micrope dressé	<i>Bombycilaena erecta</i>	-	-	Art. 1	LC	LC	FAIBLE
Thésium divariqué	<i>Thesium humifusum</i> subsp. <i>divaricatum</i>	-	-	-	LC	LC	FAIBLE

L'euphorbe de Séguier demeure assez rare en Rhône-Alpes (Catalogue de la flore vasculaire de Rhône-Alpes – CBNA, 2011) mais est très bien représentée sur le territoire étudié.

La fléole de Bertoloni est assez commune en Rhône-Alpes (Catalogue de la flore vasculaire de Rhône-Alpes – CBNA, 2011) mais reste localement peu fréquente sur le territoire étudié.

Le micrope dressé demeure peu commun en Rhône-Alpes (Catalogue de la flore vasculaire de Rhône-Alpes – CBNA, 2011) mais est très bien représentée dans le domaine biogéographique méditerranéen, et sur le territoire étudié. **Cette espèce est néanmoins protégée à l'échelle régionale** (Article 1 de l'arrêté du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale) stipulant que "sur le territoire de la région Rhône-Alpes, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages de ces espèces".

La thésium divariqué est peu commun en Rhône-Alpes (Catalogue de la flore vasculaire de Rhône-Alpes – CBNA, 2011) mais semble présenter une raréfaction locale.

Ces 4 espèces ne possèdent aucun enjeu de conservation notable au niveau régional : elles ne sont pas menacées à l'échelle de leur aire biogéographique (Liste rouge de la flore de Rhône-Alpes – CBNA, 2015).

Au regard des données du Conservatoire Botanique National Alpin (données disponibles au 27/08/2019), il n'existe aucune espèce protégée connue sur le territoire communal étudié. Néanmoins, plusieurs espèces inscrites sur la liste rouge de la flore vasculaire menacées de Rhône-Alpes (CBNA, 2015) sont connues sur la commune de Bren :

- Taxons "en danger d'extinction" (listés EN) : Agrostis interrompu (*Apera interrupta*), Corynéphore fasciculé (*Corynephorus divaricatus*), Fléole des sables (*Phleum arenarium*) et Spéculaire hybride (*Legousia hybrida*) ;
- Taxons "quasi-menacés" (listés NT) : Gesse anguleuse (*Lathyrus angulatus*).

En l'état actuel de la connaissance de nos inventaires de 2019, l'enjeu floristique du site reste faible. Néanmoins, au regard des potentialités floristiques, la présence d'espèces végétales à enjeu de conservation est fort probable.

Au sein du site d'étude, **6 espèces exogènes** (non endémiques du territoire biogéographique) ont été recensées, comprenant **4 néophytes considérées comme invasives avérées** :

- Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) ;
- Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) ;
- Asclépiade de Syrie (*Asclepias syriaca*) ;
- Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*).



Asclépiade de Syrie

cliché du 25 juin 2019 (A. Maccaud – Oxalis)



Euphorbe de Séguier

cliché du 25 juin 2019 (A. Maccaud – Oxalis)



Micrope dressé

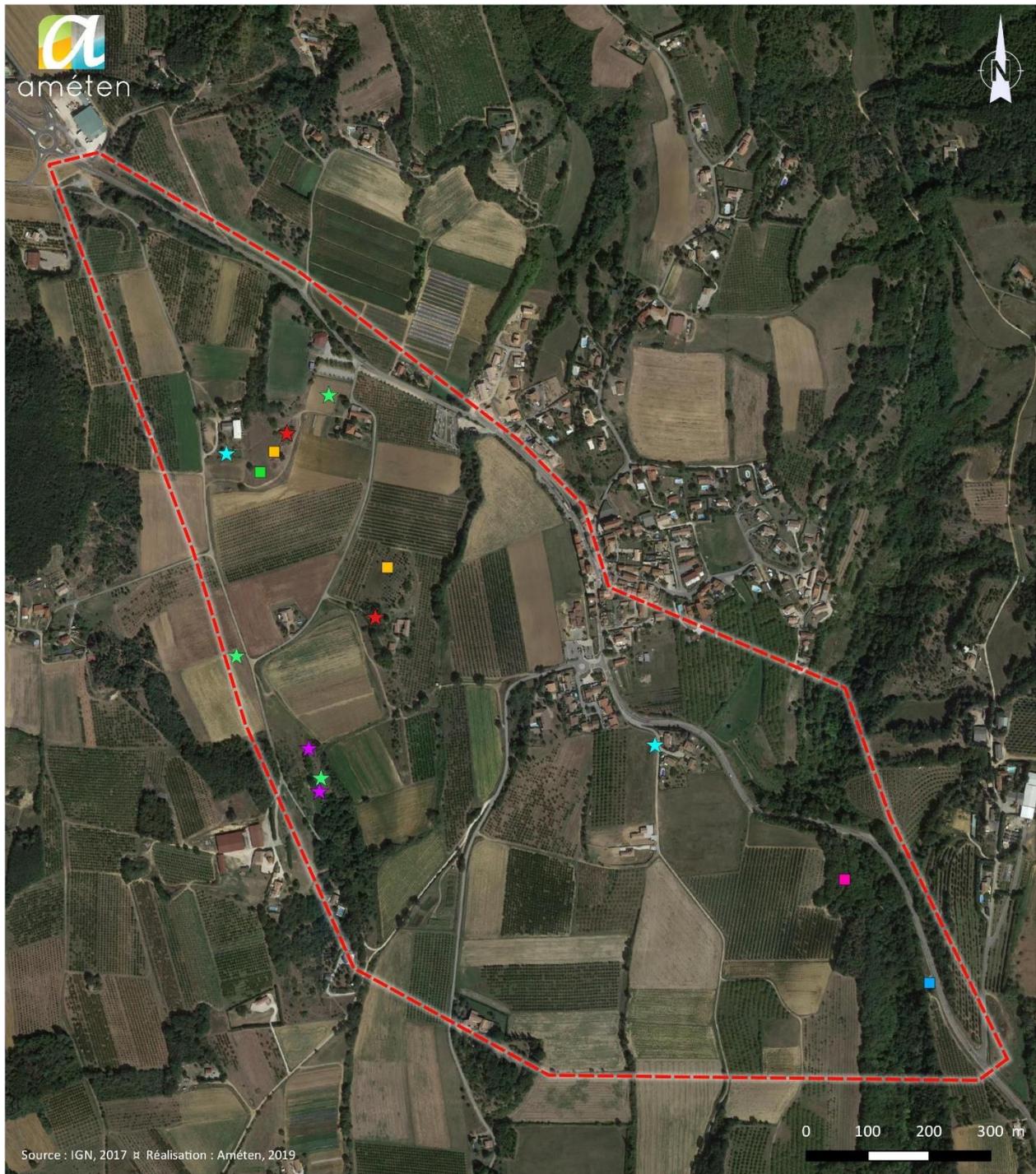
cliché du 25 juin 2019 (A. Maccaud – Oxalis)



Thésium divariqué

cliché du 25 juin 2019 (A. Maccaud – Oxalis)

La carte suivante présente la localisation des stations d'espèces floristiques protégées et/ou à enjeu de conservation, ainsi que les espèces exogènes envahissantes.



Légende

 Localisation du site d'étude

Espèces exogènes envahissantes

-  Ailante glanduleux
-  Ambroisie à feuilles d'armoise
-  Asclépiade de Syrie
-  Sénéçon du Cap

Espèces à enjeu

-  Euphorbe de Séguier
-  Fléole de Bertoloni
-  Micrope dressé
-  Thésium divariqué

5.1.2 Enjeux liés aux habitats naturels et semi-naturels

Au sein du site étudié, 20 formations végétales ont été caractérisés. Le tableau suivant présente leurs caractéristiques phyto-écologiques et leur niveau d'enjeu respectif (*Nota* : Le niveau d'enjeu de conservation des formations a été attribué "à la parcelle" en fonction de la liste rouge des végétations menacées de Rhône-Alpes (CBNA, 2016), pondéré selon leur état de conservation *in situ*).

Formation végétale	Surface, en ha	Appellation phytosociologique	Code EUNIS	Code EUR28	Liste rouge	Zone humide	Niveau d'enjeu
Alignement de chênes	0,026	-	G5.1	-	-	-	FAIBLE
Bosquet d'ailantes	0,066	-	G1	-	-	-	NUL
Bosquet de lilas et ailantes	0,279	-	G1	-	-	-	NUL
Culture	29,03	-	J1	-	-	-	FAIBLE
Dépôt de bois	0,110	-	-	-	-	-	NUL
Espace de loisirs (sport)	1,00	-	-	-	-	-	NUL
Friche à asclépiade de Syrie	0,032	-	-	-	-	-	NUL
Friche mésophile vivace	2,78	<i>Dauco carotae-Melilotion albi</i>	E5.1	-	LC	-	FAIBLE
Friche vivace et fourré (talus et zones interstitielles)	2,94	<i>Arrhenatheretea</i>	E5.1	-	LC	-	FAIBLE
Groupement préforestier et jeune chenaie	1,24	<i>Lonicerion periclymeni</i>	F3.11	-	LC	-	FAIBLE
Groupement préforestier feuillu à robiniers	4,59	<i>Carpinion betuli (dont Chelidonio – Robinetum)</i>	G1.7 x G5.61	-	LC	-	FAIBLE
Ourlet préforestier à orties et fruticées	0,104	<i>Rhamno catharticae - Prunetea spinosae</i>	E5	-	LC	-	FAIBLE
Pelouse sablonneuse ouverte *	0,323	<i>Sileno conicae-Cerastion semidecandri</i>	E1.12	6120*	VU *	-	MODÉRÉ
Pelouse sèche	1,81	<i>Xerobromenion erecti / Teucro montani-Fumanetum procumbentis</i>	E1.272	6210*	EN	-	FORT
Prairie de fauche semi artificielle	8,00	-	-	-	-	-	FAIBLE
Station d'épuration (à roseaux)	0,798	-	-	-	-	ZH	FAIBLE
Vallon forestier avec chênaies thermophiles	6,22	<i>Quercion pubescenti-sessiliflorae</i>	G1.74	-	LC	-	FAIBLE
Verger	37,30	-	G1.D	-	-	-	FAIBLE
Zone de remblais (friches mésophiles)	0,867	<i>Dauco carotae-Melilotion albi</i>	-	-	LC	-	FAIBLE
Zone urbanisée et espace privatif clos	9,98	-	-	-	-	-	NUL

* Bien que classés vulnérables en Rhône-Alpes, ces milieux ne constituent pas des habitats à enjeu prioritaire sur le site car ils sont localisés sur des zones de recolonisation secondaire comme des accotements routiers. Notons également que les pelouses sèches du site étudié sont en mosaïque avec des patches de pelouse sablonneuse ouverte, qui offrent alors un cortège plus caractéristique, et à enjeu fort.



Chênaie thermophile

cliché du 25 juin 2019 (A. Maccaud – Oxalis)



Friche mésophile vivace

cliché du 25 juin 2019 (A. Maccaud – Oxalis)



Pelouse sèche

cliché du 25 juin 2019 (A. Maccaud – Oxalis)



Pelouse sablonneuse ouverte

cliché du 25 juin 2019 (A. Maccaud – Oxalis)



Culture

cliché du 17 juin 2019 (C. Jacquier – Améten)



Verger

cliché du 17 juin 2019 (C. Jacquier – Améten)

Le tableau suivant synthétise les espèces caractéristiques et/ou dominantes sur les formations végétales caractérisées sur le site d'étude.

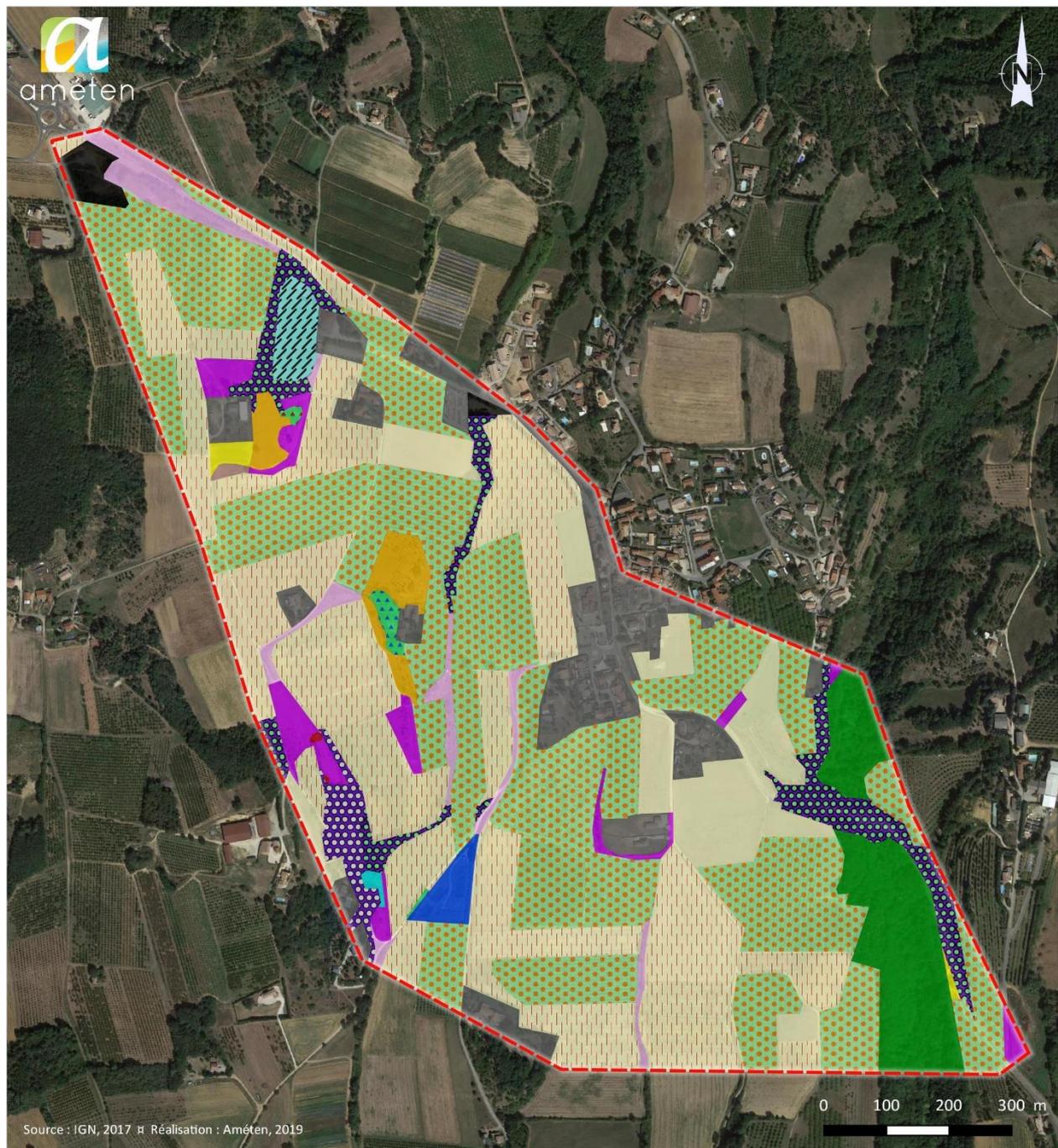
Vergers	<i>Geranium molle</i> L. ; <i>Malva sylvestris</i> L. ; <i>Trifolium pratense</i> L. ; <i>Trifolium repens</i> L. ; <i>Convolvulus arvensis</i> L. ; <i>Lolium perenne</i> L.
Fourrés et lisières	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf. ; <i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng. ; <i>Medicago lupulina</i> L. ; <i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke ; <i>Vicia cracca</i> L. ; <i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult. ; <i>Achillea millefolium</i> L. ; <i>Artemisia vulgaris</i> L. ; <i>Silene latifolia</i> Poir. ; <i>Hypericum perforatum</i> L. ; <i>Medicago sativa</i> L. subsp. <i>sativa</i> ; <i>Picris hieracioides</i> L. ; <i>Lapsana communis</i> L. ; <i>Rubus ulmifolius</i> Scott. ; <i>Cornus sanguinea</i> L. ; <i>Euonymus europaeus</i> L. ; <i>Prunus cerasus</i> L. ; <i>Prunus spinosa</i> L. ; <i>Prunus mahaleb</i> L.
Vallon forestier	<i>Polypodium</i> sp. ; <i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L. ; <i>Thymus pulegioides</i> L. ; <i>Teucrium chamaedrys</i> L. ; <i>Carex halleriana</i> Asso ; <i>Thesium humifusum</i> subsp. <i>divaricatum</i> (Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens ; <i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i> ; <i>Festuca marginata</i> (Hack.) K.Richt. ; <i>Hieracium murorum</i> L. ; <i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz ; <i>Viola hirta</i> L. ; <i>Helleborus foetidus</i> L. ; <i>Campanula persicifolia</i> L. ; <i>Oreoselinum nigrum</i> Delarbre ; <i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All. ; <i>Poa nemoralis</i> L. ; <i>Festuca heterophylla</i> Lam. ; <i>Carex sylvatica</i> Huds. ; <i>Lactuca virosa</i> L. ; <i>Lunaria annua</i> L. ; <i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv. ; <i>Crataegus monogyna</i> Jacq. ; <i>Lonicera xylosteum</i> L. ; <i>Juniperus communis</i> L. ; <i>Acer platanoides</i> L. ; <i>Quercus pubescens</i> Willd. ;
Prairie de fauche semi artificielle	<i>Dactylis glomerata</i> L. ; <i>Medicago lupulina</i> L. ; <i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl ; <i>Taraxacum hamatifforme</i> Dahlst. ; <i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv. subsp. <i>pratensis</i> ; <i>Trifolium pratense</i> L. ; <i>Trifolium repens</i> L. ; <i>Hypochaeris radicata</i> L. ; <i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop. ; <i>Lotus corniculatus</i> L. ; <i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn. ; <i>Lathyrus pratensis</i> L.
Bords de routes	<i>Papaver rhoeas</i> L. ; <i>Elytrigia campestris</i> (Godr. & Gren.) Kerguelen ex Carreras ; <i>Sonchus oleraceus</i> L. ; <i>Clematis vitalba</i> L. ; <i>Campanula rapunculus</i> L. ; <i>Solidago gigantea</i> Aiton ; <i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen ; <i>Saponaria officinalis</i> L. ; <i>Senecio inaequidens</i> DC. ; <i>Filago germanica</i> L.
Friches sableuses (anciennes cultures)	<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf. ; <i>Chenopodium album</i> L. ; <i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve
Friches mésophiles vivaces (Dauco Melilotion stabilisé)	<i>Poa pratensis</i> L. ; <i>Tragopogon dubius</i> Scop. ; <i>Silene latifolia</i> Poir. ; <i>Vicia cracca</i> L. ; <i>Geranium molle</i> L. ; <i>Microthlaspi perfoliatum</i> (L.) F.K.Mey. ; <i>Poterium sanguisorba</i> L. subsp. <i>sanguisorba</i> ; <i>Agrimonia eupatoria</i> L. ; <i>Carduus nutans</i> L. ; <i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze ; <i>Centaurea paniculata</i> L. ; <i>Achillea millefolium</i> L. ; <i>Eryngium campestre</i> L. ; <i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf. ; <i>Muscari comosum</i> (L.) Mill. ; <i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski ; <i>Melilotus</i> sp ; <i>Pastinaca sativa</i> L. ; <i>Saponaria officinalis</i> L. ; <i>Populus nigra</i> L. ; <i>Hypericum perforatum</i> L. ; <i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop. ; <i>Hypochaeris radicata</i> L. ; <i>Dianthus saxicola</i> Jord. ; <i>Daucus carota</i> L. ; <i>Salvia pratensis</i> L. ; <i>Echium vulgare</i> L. ; <i>Convolvulus arvensis</i> L. ; <i>Asclepias syriaca</i> L. ; <i>Petrorhagia saxifraga</i> (L.) Link ; <i>Centaurea scabiosa</i> L. ; <i>Medicago minima</i> (L.) L. ; <i>Vitis vinifera</i> L. ; <i>Melica ciliata</i> L. ; <i>Festuca marginata</i> (Hack.) K.Richt. ; <i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood ; <i>Sedum rupestre</i> L. ; <i>Carex leersii</i> F.W.Schultz ; <i>Cyanus segetum</i> Hill ; <i>Fumaria officinalis</i> L.

Ourlets pré-forestiers	<i>Prunus spinosa</i> L. ; <i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link ; <i>Robinia pseudoacacia</i> L. ; <i>Quercus petraea</i> Liebl. ; <i>Prunus avium</i> (L.) L. ; <i>Prunus cerasus</i> L. ; <i>Crataegus monogyna</i> Jacq. ; <i>Rosa canina</i> L. ; <i>Syringa vulgaris</i> L. ; <i>Pinus sylvestris</i> L.
Bords de chemin	<i>Melissa officinalis</i> L. ; <i>Urtica dioica</i> L. ; <i>Galium aparine</i> L. ; <i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande ; <i>Polygonum aviculare</i> L. ; <i>Geranium rotundifolium</i> L. ; <i>Erigeron canadensis</i> L. ; <i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm. ; <i>Potentilla reptans</i> L. ; <i>Coronilla varia</i> L. ; <i>Sambucus nigra</i> L. ; <i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski ; <i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle ; <i>Ficus carica</i> L. ; <i>Morus</i> sp.
Pelouses sablonneuses ouvertes	<i>Petrorhagia saxifraga</i> (L.) Link ; <i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb. ; <i>Filago germanica</i> L. ; <i>Trifolium campestre</i> Schreb. ; <i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev ; <i>Artemisia campestris</i> L. ; <i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst. ; <i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench ; <i>Scabiosa columbaria</i> L. ; <i>Phleum nodosum</i> L. ; <i>Euphorbia seguieriana</i> Neck. ; <i>Centaurea aspera</i> L. ; <i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers. ; <i>Tragopogon dubius</i> Scop. ; <i>Chondrilla juncea</i> L. ; <i>Avena fatua</i> L. ; <i>Ambrosia artemisiifolia</i> L. ; <i>Genista pilosa</i> L.
Pelouses (Xerobromenion)	<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr. ; <i>Inula montana</i> L. ; <i>Teucrium chamaedrys</i> L. ; <i>Eryngium campestre</i> L. ; <i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench ; <i>Galium verum</i> L. ; <i>Daucus carota</i> L. ; <i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill. ; <i>Orobanche teucrii</i> Holandre ; <i>Stachys recta</i> L. ; <i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen ; <i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip. ; <i>Centaurea paniculata</i> L. ; <i>Centaurea scabiosa</i> L. ; <i>Ononis natrix</i> L. ; <i>Iberis pinnata</i> L. ; <i>Veronica arvensis</i> L. ; <i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb. ; <i>Artemisia campestris</i> L. ; <i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan. ; <i>Quercus pubescens</i> Willd. ; <i>Quercus ilex</i> L. ; <i>Reseda phyteuma</i> L. ; <i>Silene otites</i> (L.) Wibel ; <i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult. ; <i>Asparagus officinalis</i> L. ; <i>Festuca marginata</i> (Hack.) K.Richt. ; <i>Silene nutans</i> L. ; <i>Petrorhagia saxifraga</i> (L.) Link ; <i>Ophrys</i> spp ; <i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. ; <i>Papaver dubium</i> L. ; <i>Ononis spinosa</i> L. ; <i>Cuscuta epithimum</i> (L.) L. ; <i>Allium sphaerocephalon</i> L.

En conclusion, parmi les 20 formations végétales caractérisés sur le site d'étude, ont été identifiés :

- **1 habitat naturel à fort enjeu de conservation** : la pelouse sèche (considérée "en danger" sur la liste rouge des végétations menacées de Rhône-Alpes) ;
- **1 habitat semi-naturel à enjeu modéré** : la pelouse sablonneuse (considérée "vulnérable" sur la liste rouge des végétations menacées de Rhône-Alpes, mais dont l'enjeu est abaissé au regard de ses caractéristiques stationnelles) ;
- **2 habitats d'intérêt communautaire** (inscrits sur l'annexe I de la directive Habitats 92/43/CEE) : la pelouse sablonneuse ouverte et la pelouse sèche ;
- **1 zone humide** : la roselière de la station d'épuration (au regard des caractéristiques de du critère "habitats", selon la note technique du 26 juin 2017 relative à la délimitation des zones humides modifiant l'arrêté du 1^{er} octobre 2009).

La carte suivante présente la délimitation des habitats naturels et semi-naturels caractérisés sur le site.



Source : IGN, 2017 R Réalisation : Amétén, 2019

- | | |
|---|--|
| Vallon forestier avec chênaies thermophiles | Friche vivace et fourré (talus et zones interstitielles) |
| Alignement de chênes | Friche mésophile vivace |
| Bosquet d'ailantes | Friche à asclépiade de Syrie |
| Bosquet de lilas et ailantes | Culture |
| Groupement préforestier et jeune chenaie | Verger |
| Groupement préforestier feuillu à robiniers | Station d'épuration (à roseaux) |
| Ourlet préforestier à orties et fruticées | Dépôt de bois |
| Pelouse sablonneuse ouverte | Espace de loisirs (sport) |
| Pelouse sèche | Zone de remblais (Friches mesophiles) |
| Prairie de fauche semi artificielle | Zone urbanisée et espace privatif clos |

5.2 Analyse des enjeux faunistiques

Le pré-diagnostic écologique favorise une approche globale de l'emprise du site d'étude. La liste des espèces faunistiques ne peut être considérée comme exhaustive.

Par conséquent, les enjeux faunistiques, identifiés par cette visite de terrain, sont provisoires et susceptibles d'évoluer en cas de prospections complémentaires.

Au regard de leur(s) habitat(s) potentiels, les espèces faunistiques à enjeu, potentiellement présentes sur le site étudié, ont été renseignées.

Rappel – Légende utilisée dans les tableaux :

- **PN** = Protection Nationale d'une espèce (articles L. 411-1 à L. 412-1 et R. 411-1 à R. 412-7 du code de l'environnement)
- **DH** = Directive européenne "Habitats-Faune-Flore" 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages [An. 2 : "espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation" / An. 4 : "espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte"]
- **DO** = Directive européenne "Oiseaux" 79/409/CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages [An.1 : espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat]
- **LR** = Liste Rouge des espèces menacées [CR : En grave danger d'extinction ; EN : En danger ; VU : Vulnérable ; NT : Quasi-menacé ; DD : Données insuffisantes] – Nat. = Nationale / Rég. = Régionale.

5.2.1 Enjeux liés aux Mammifères (hors Chiroptères)

Le tableau suivant synthétise les espèces recensées sur le site étudié, ainsi que les espèces potentielles susceptibles de fréquenter le site.

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DH	PN	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
<i>Espèces recensées sur le site étudié</i>						
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Chevreuril	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Fouine	<i>Martes foina</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	NT	FAIBLE
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	LC	NT	FAIBLE
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DH	PN	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
<i>Espèces à enjeu de conservation et/ou protégées, susceptibles de fréquenter le site étudié</i>						
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	FAIBLE

Parmi les mammifères recensés sur le site d'étude, aucune espèce ne possède d'enjeu de conservation significatif à l'échelle régionale ou de statut réglementaire.

Au regard des données bibliographiques disponibles (INPN et LPO-Drôme, Septembre 2019), croisées à l'intérêt fonctionnel de la zone d'étude pour le cycle biologique des mammifères, l'écureuil roux (espèce protégée sans enjeu notable) semble susceptible de fréquenter le site.



Lièvre d'Europe

cliché hors zone d'étude (Barjac, 30)



Chevreuil

cliché hors zone d'étude (Barjac, 30)

5.2.2 Enjeux liés aux Chiroptères

Une nuit de détection acoustique passive a été réalisée par la pose d'un enregistreur passif (SM4) dans le vallon du Chaloray.

Les espèces de chauves-souris, présentées dans le tableau suivant, correspondent aux mammifères volants recensés et potentiellement présents sur les boisements et les lisières forestières du site d'étude.

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DH	PN	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
<i>Espèces recensées sur le site étudié</i>						
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An IV	Art. 2	NT	-	FAIBLE
Pipistrelle de Kühl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	An IV	Art. 2	LC	-	FAIBLE
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	An IV	Art. 2	LC	-	FAIBLE
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	An IV	Art. 2	NT	-	MODÉRÉ
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	An II	Art. 2	LC	-	FORT
<i>Espèces potentielles, susceptibles de fréquenter le site étudié (liste non exhaustive)</i>						
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	An II	Art. 2	LC	-	MODÉRÉ
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	An II	Art. 2	LC	-	FORT
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	An II	Art. 2	LC	-	FORT
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	An IV	Art. 2	LC	-	FAIBLE
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	An IV	Art. 2	LC	-	FAIBLE
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	An II	Art. 2	LC	-	MODÉRÉ

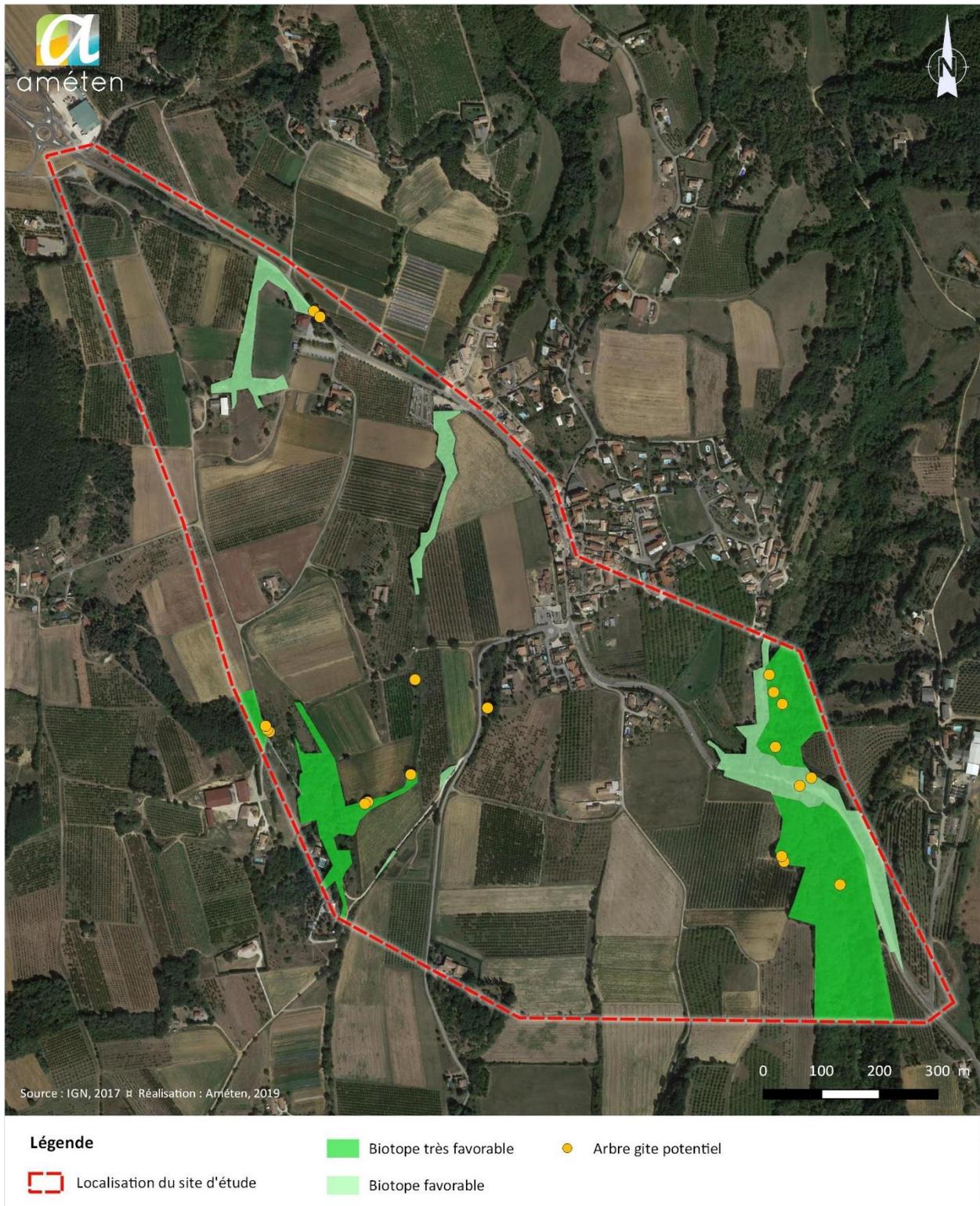
Parmi les chiroptères recensés sur le site d'étude (toutes protégées à l'échelle nationale), 2 espèces à enjeu de conservation ont été identifiées : la noctule de Leisler et le petit murin.

Concernant les chauves-souris pressenties, 6 espèces semblent susceptibles de fréquenter le site, notamment pour leurs déplacements et leurs activités de chasse, voire leurs gîtes. Parmi ce cortège, 4 espèces possèdent un enjeu de conservation significatif à l'échelle régionale.

Les boisements du site offrent de nombreux gîtes pour les espèces citées, au regard des conditions favorables au refuge des chauves-souris (cavités, loges de pic, décollements d'écorce...).



La carte suivante présente la localisation des habitats favorables à la chasse et aux déplacements des chauves-souris, ainsi que les arbres-gîtes potentiels recensés sur le site d'étude.



5.2.3 Enjeux liés aux Oiseaux

Le tableau suivant synthétise les espèces recensées sur le site étudié, ainsi que les espèces potentielles susceptibles de fréquenter le site.

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DH	PN	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
Espèces recensées sur le site étudié, en nidification probable						
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	VU	MODÉRÉ
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	FORT
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	-	Art. 3	LC	NT	MODÉRÉ
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Art. 3	LC	NT	FAIBLE
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	VU	LC	FAIBLE
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	Art. 3	LC	NT	FAIBLE
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	NT	LC	FAIBLE
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Fauvette grisetite	<i>Sylvia communis</i>	-	Art. 3	NT	NT	MODÉRÉ
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	-	Art. 3	LC	VU	FORT
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	VU	FORT
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	NT	EN	FORT
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	EN	FORT
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DH	PN	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
Espèces recensées sur le site étudié, en nidification probable						
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Art. 3	LC	NT	FAIBLE
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	NT	FAIBLE
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia</i>	-	-	NA	NA	NUL
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	-	Art. 3	LC	NT	MODÉRÉ
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	VU	LC	FAIBLE
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	NT	LC	FAIBLE
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	NT	MODÉRÉ
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	VU	LC	FAIBLE
Espèces potentielles, à enjeu de conservation, susceptibles de fréquenter le site étudié						
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	Art. 3	LC	VU	FORT
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	VU	FORT
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	VU	FORT
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	MODÉRÉ
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	-	Art. 3	VU	NT	MODÉRÉ
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	VU	LC	MODÉRÉ
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	-	Art. 3	NT	VU	FORT

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DH	PN	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
<i>Espèces potentielles, à enjeu de conservation, susceptibles de fréquenter le site étudié</i>						
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	-	Art. 3	NT	VU	FORT

Parmi les 46 espèces d'oiseaux recensés sur le site d'étude, 35 possèdent un statut réglementaire (protection de l'individu et de son habitat). Par ailleurs, 10 de ces espèces possède un enjeu de conservation significatif à l'échelle régionale.

Au regard des données bibliographiques disponibles (INPN et LPO-Drôme, Septembre 2019), croisées à l'intérêt fonctionnel de la zone d'étude pour le cycle biologique des oiseaux, 8 autres espèces à enjeu semblent susceptibles de fréquenter le site.



Guêpier d'Europe

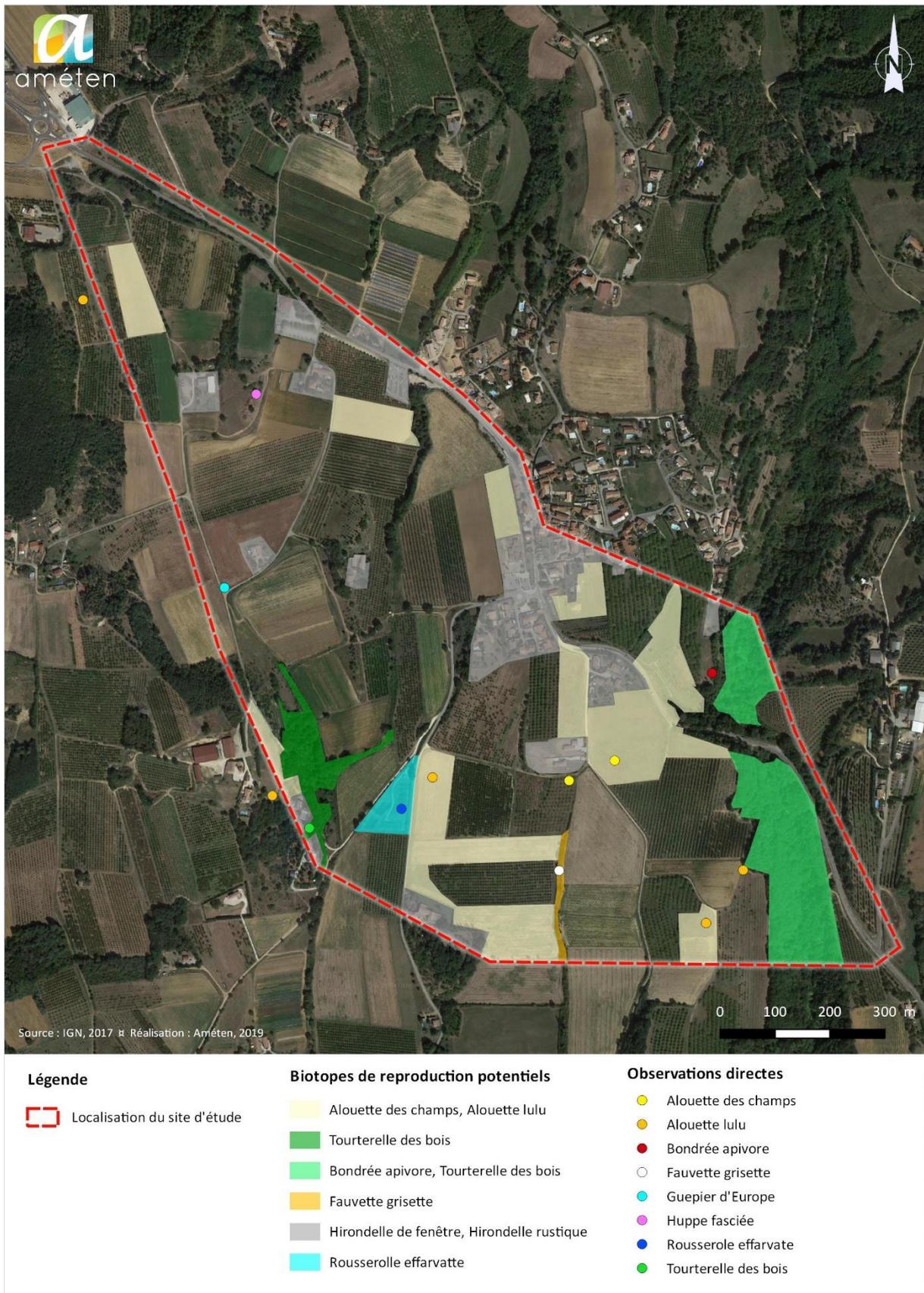
cliché du 17 juin 2019



Tarier pâtre

cliché du 27 juin 2019

La carte suivante présente la localisation des espèces d’oiseaux à enjeu de conservation et leurs habitats potentiellement favorables à leur reproduction.



5.2.4 Enjeux liés aux Amphibiens

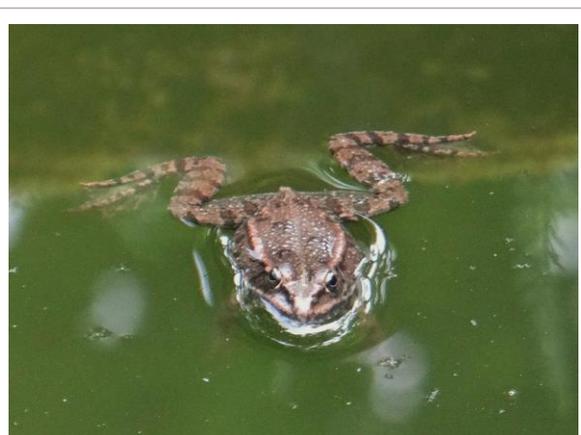
La période de passage sur le terrain était peu propice à l'étude de ce groupe (facilitée au début de printemps), les amphibiens étant des animaux précoces pour lesquels un seul passage ne peut établir un inventaire exhaustif.

Le tableau suivant synthétise les espèces recensées sur le site étudié, ainsi que les espèces potentielles susceptibles de fréquenter le site.

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DO	PN	LRNat	LRég	ENJEU
<i>Espèces recensées sur le site étudié</i>						
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	-	Art 3	LC	NA	NUL
<i>Espèces potentielles, à enjeu de conservation et/ou protégées, susceptibles de fréquenter le site étudié</i>						
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	MODÉRÉ
Crapaud épineux	<i>Bufo bufo spinosus</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	An IV	Art. 2	LC	LC	FAIBLE
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE

L'espèce d'amphibien recensée sur le site, la grenouille rieuse, possède un statut réglementaire (protection de l'individu uniquement). Néanmoins, elle ne possède aucun enjeu de conservation à l'échelle régionale (espèce exogène introduite sur le territoire national). La grenouille rieuse a été recensée en reproduction dans une mare prairiale.

Au regard des données bibliographiques disponibles (INPN et LPO-Drôme, Septembre 2019), croisées à l'intérêt fonctionnel de la zone d'étude pour le cycle biologique des amphibiens, 5 espèces semblent susceptibles de fréquenter le site, dont un taxon à enjeu, le crapaud calamite.



Grenouille rieuse

cliché du 17 juin 2019

La carte suivante présente la localisation des individus d'espèces d'amphibiens protégées et/ou à enjeu de conservation, recensés sur le site d'étude.



5.2.5 Enjeux liés aux Reptiles

La période de passage sur le terrain était peu propice à l'étude de ce groupe (facilitée au printemps), les reptiles étant des animaux discrets pour lesquels un seul passage ne peut établir un inventaire exhaustif.

Le tableau suivant synthétise les espèces recensées sur le site étudié, ainsi que les espèces potentielles susceptibles de fréquenter le site.

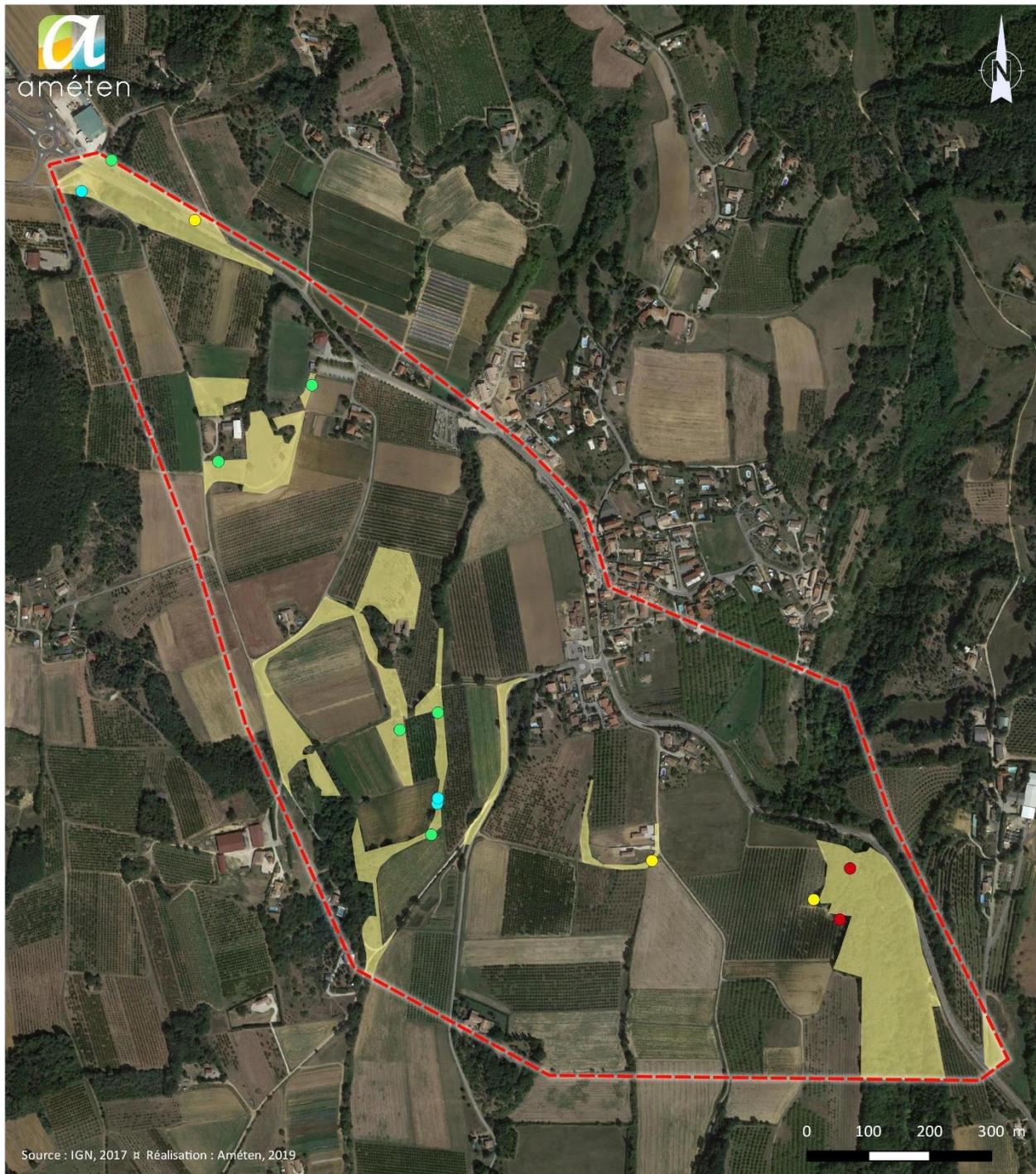
NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DO	PN	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
Espèces recensées sur le site étudié						
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	An IV	Art 2	LC	LC	FAIBLE
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	An IV	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	An IV	Art. 2	LC	LC	FAIBLE
Couleuvre verte-et-jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	An IV	Art. 2	LC	LC	FAIBLE
Espèces potentielles, à enjeu de conservation et/ou protégées, susceptibles de fréquenter le site étudié						
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	FAIBLE
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	-	Art. 3	LC	LC	MODÉRÉ
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	An IV	Art. 2	LC	NT	MODÉRÉ
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	-	Art. 3	NT	LC	FAIBLE
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 2	LC	LC	FAIBLE

Les espèces de reptiles, recensées sur le site, possèdent un statut réglementaire (protection de l'individu et de son habitat). Néanmoins, elles ne possèdent aucun enjeu de conservation à l'échelle régionale.

Au regard des données bibliographiques disponibles (INPN et LPO-Drôme, Septembre 2019), croisées à l'intérêt fonctionnel de la zone d'étude pour le cycle biologique des reptiles, 5 espèces semblent susceptibles de fréquenter le site, dont 2 taxons à enjeu, la coronelle lisse et la coronelle girondine.

	
<p>Couleuvre verte-et-jaune</p> <p>cliché hors zone d'étude (Péage-de-Roussillon, 38)</p>	<p>Couleuvre d'Esculape</p> <p>cliché hors zone d'étude (Montalieu, 38)</p>

La carte suivante présente la localisation des espèces de reptiles protégées et à enjeu de conservation, recensées sur du site d'étude ainsi que leur habitat respectif.



Source : IGN, 2017 R Réalisation : Améten, 2019

Légende

 Localisation du site d'étude

Observations directes

-  Couleuvre d'Esculape
-  Couleuvre verte-et-jaune
-  Lézard à deux raies
-  Lézard des murailles

Habitat d'espèce

 Biotope favorable

5.2.6 Enjeux liés aux Invertébrés (Insectes)

Le mois de juin est propice à l'étude des insectes, même si un passage unique ne peut conduire à un inventaire exhaustif. Trois groupes ont été prospectés : les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), les odonates (libellules) et les orthoptères (criquets, sauterelles...). Les autres espèces, recensées de manière aléatoire, ont néanmoins été identifiées.

Le tableau suivant synthétise les espèces recensées sur le site étudié, ainsi que les espèces potentielles susceptibles de fréquenter le site.

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DO	PN	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
Espèces recensées sur le site étudié						
ARACHNIDES	<i>Meta menardi</i>	-	-	-	-	FAIBLE
COLÉOPTÈRES	<i>Cerambyx cerdo</i>	An II	Art. 2	-	-	MODÉRÉ
	<i>Coccinella septempunctata</i>	-	-	-	-	FAIBLE
	<i>Harmonia axyridis</i>	-	-	-	-	NUL
	<i>Mylabris variabilis</i>	-	-	-	-	FAIBLE
	<i>Oxythyrea funesta</i>	-	-	-	-	FAIBLE
	<i>Phyllopertha horticola</i>	-	-	-	-	FAIBLE
	<i>Stictoleptura cordigera</i>	-	-	-	-	FAIBLE
	<i>Xylocopa violacea</i>	-	-	-	-	FAIBLE
NÉVROPTÈRES	<i>Libelloides coccajus</i>	-	-	-	-	FAIBLE
LÉPIDOPTÈRES	<i>Acontia trabealis</i>	-	-	-	-	FAIBLE
	<i>Adela australis</i>	-	-	-	-	FAIBLE
	<i>Aglais urticae</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Camptogramma bilineata</i>	-	-	-	-	FAIBLE
	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Chiasmia clathrata</i>	-	-	-	-	FAIBLE
	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Ematurga atomaria</i>	-	-	-	-	FAIBLE
	<i>Euchloe crameri</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Euclidia glyphica</i>	-	-	-	-	FAIBLE

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DO	PN	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
Espèces recensées sur le site étudié						
LÉPIDOPTÈRES	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Lysandra bellargus</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Lysandra hispana</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Melitaea cinxia</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Melitaea didyma</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Melitaea nevadensis</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Melitaea phoebe</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Pontia daplidice</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Pyrgus malvoides</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Spialia sertorius</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Zygaena erythrus</i>	-	-	-	NT	MODÉRÉ
	<i>Zygaena filipendulae</i>	-	-	-	LC	FAIBLE
<i>Zygaena loti</i>	-	-	-	LC	FAIBLE	
<i>Zygaena minos/purpuralis</i>	-	-	-	DD/LC	FAIBLE	
<i>Zygaena sarpedon</i>	-	-	-	NT	MODÉRÉ	
ODONATES	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE
	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	FAIBLE

NOM FRANÇAIS	NOM LATIN	DO	PN	LR _{Nat}	LR _{Rég}	ENJEU
Espèces recensées sur le site étudié						
ORTHOPTÈRES	<i>Acrotylus fischeri</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Bicolorana bicolor</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Calliptamus italicus</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Chorthippus biguttulus</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Chorthippus brunneus</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Oedaleus decorus</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Oedipoda caerulescens</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Platycleis albopunctata</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Tessellana tessellata</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
	<i>Tetrix tenuicornis</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE
<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC (4)	LC	FAIBLE	
Espèces potentielles, à enjeu de conservation et/ou protégées, susceptibles de fréquenter le site étudié						
LÉPIDOPTÈRES	<i>Eriogaster catax</i>	An II	Art. 2	-	-	FORT
	<i>Carcharodus lavatherae</i>	-	-	NT	NT	FORT
	<i>Iberochloe tagis</i>	-	-	NT	EN	FORT
	<i>Phengaris arion</i>	An IV	Art. 2	LC	LC	MODÉRÉ
	<i>Pieris mannii</i>	-	-	LC	LC	MODÉRÉ
ORTHOPTÈRES	<i>Acrida ungarica</i>	-	-	LC (4)	EN	FORT

Parmi les insectes recensés sur le site d'étude, 3 espèces possèdent un enjeu de conservation significatif à l'échelle régionale :

- le grand capricorne (*Cerambyx cerdo*), identifié par la présence d'anciennes loges larvaires dans des linéaires de chênes arborescents ;
- la zygène des garrigues (*Zygaena erythrus*) dans les prairies sèches ;
- la zygène du panicaut (*Zygaena sarpedon*) dans les prairies sèches.

Au regard des données bibliographiques disponibles (INPN et LPO-Drôme, Septembre 2019), croisées à l'intérêt fonctionnel de la zone d'étude pour le cycle biologique des insectes, 6 autres espèces à enjeu semblent susceptibles de fréquenter le site.



Zygaena loti (accouplement)

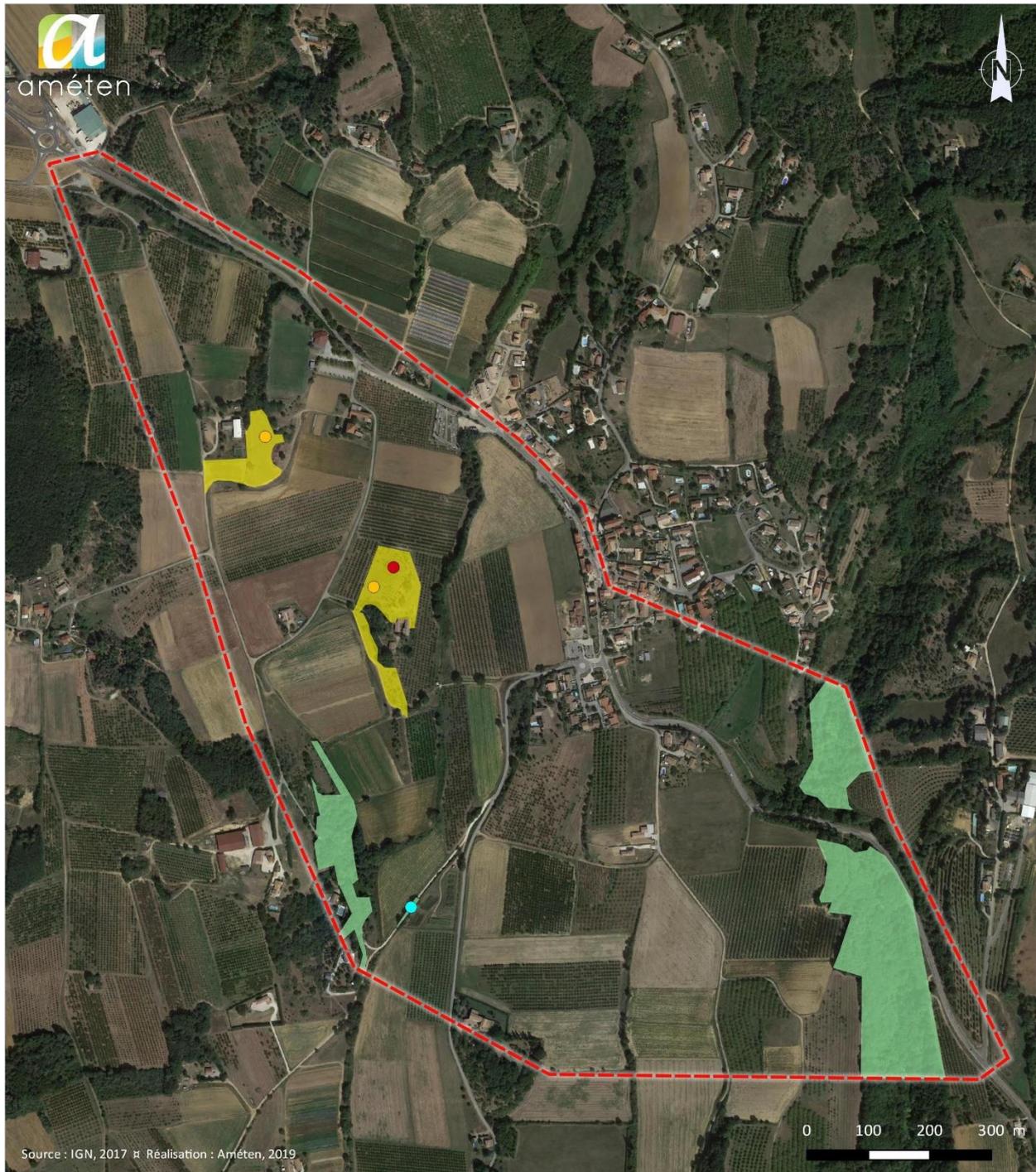
cliché du 17 juin 2019



Cerambyx cerdo (ancienne sortie larvaire)

cliché du 17 juin 2019

La carte suivante présente la localisation des espèces d'insectes à enjeu de conservation et/ou protégées, recensées sur le site d'étude ainsi que leur habitat respectif.

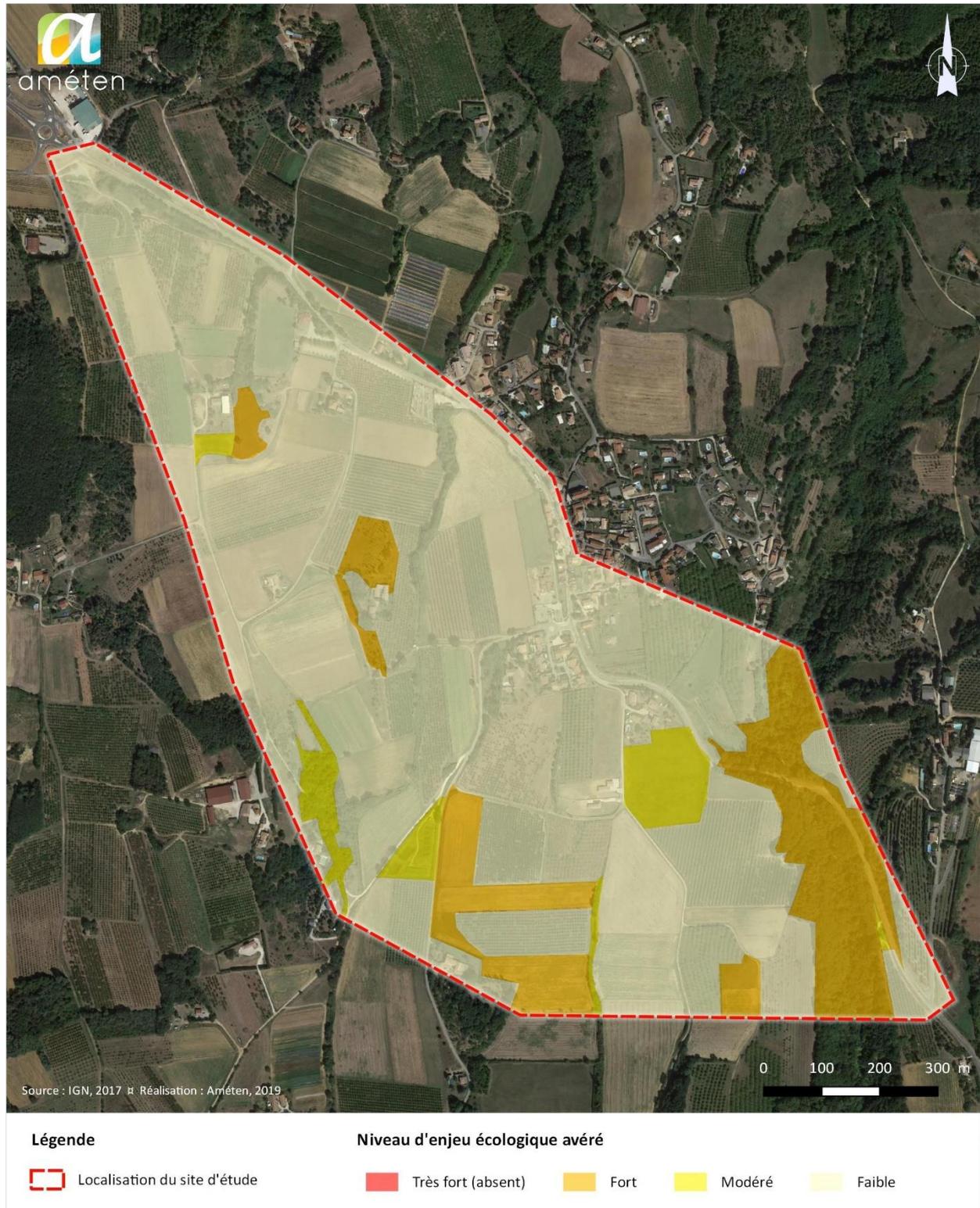


Légende	Observations directes	Habitats d'espèce potentiels
Localisation du site d'étude	Grand capricorne	Grand capricorne
	Zygène des garrigues	Zygène des garrigues et zygène du panicaut
	Zygène du panicaut	

5.3 Synthèse des enjeux écologiques du site étudié

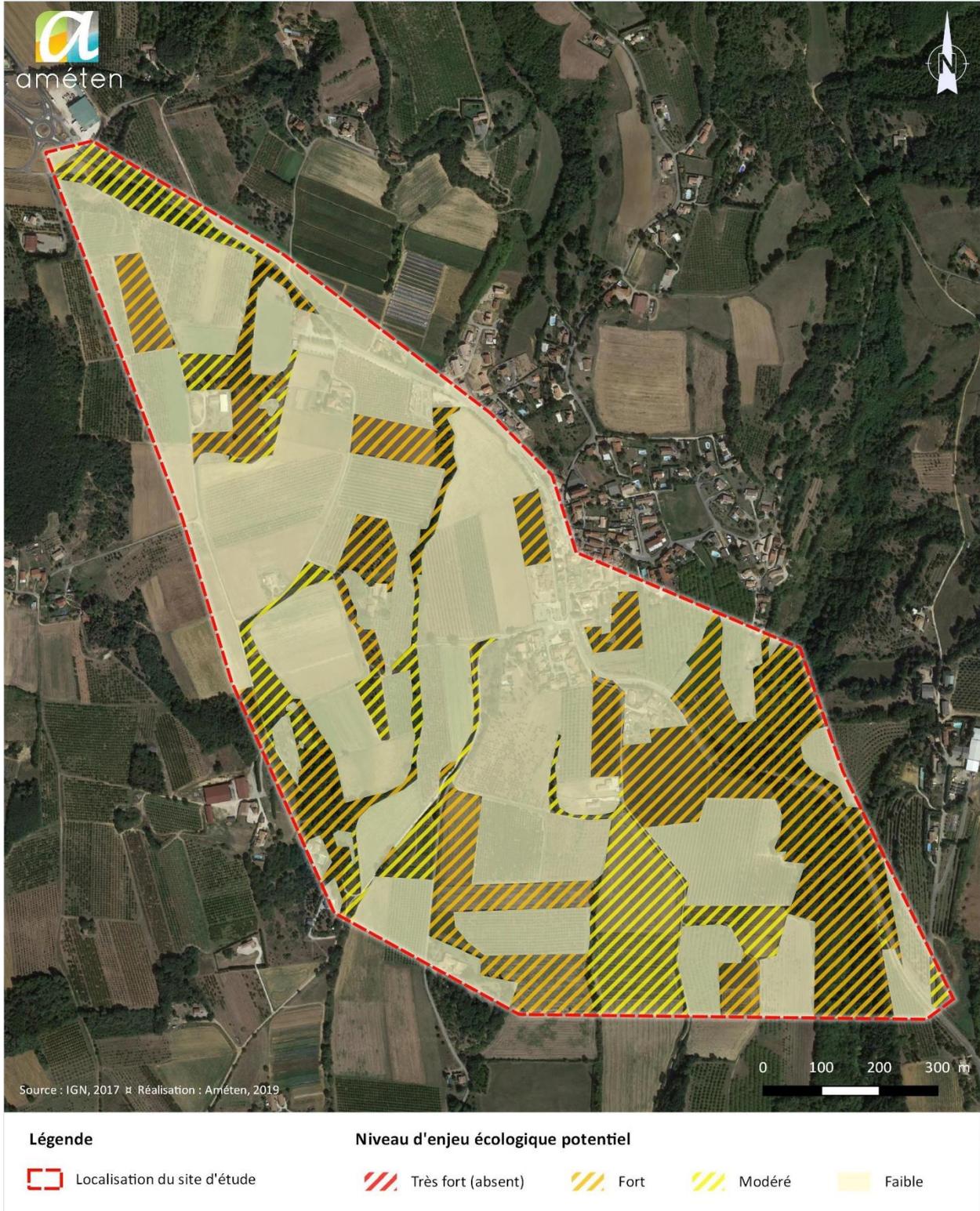
5.3.1 Enjeux écologiques avérés

Suite aux inventaires écologiques, réalisés fin juin 2019 (Améten + Oxalis), il s'avère que le site d'étude possède des enjeux écologiques significatifs, au regard des espèces floristiques et faunistiques recensées.

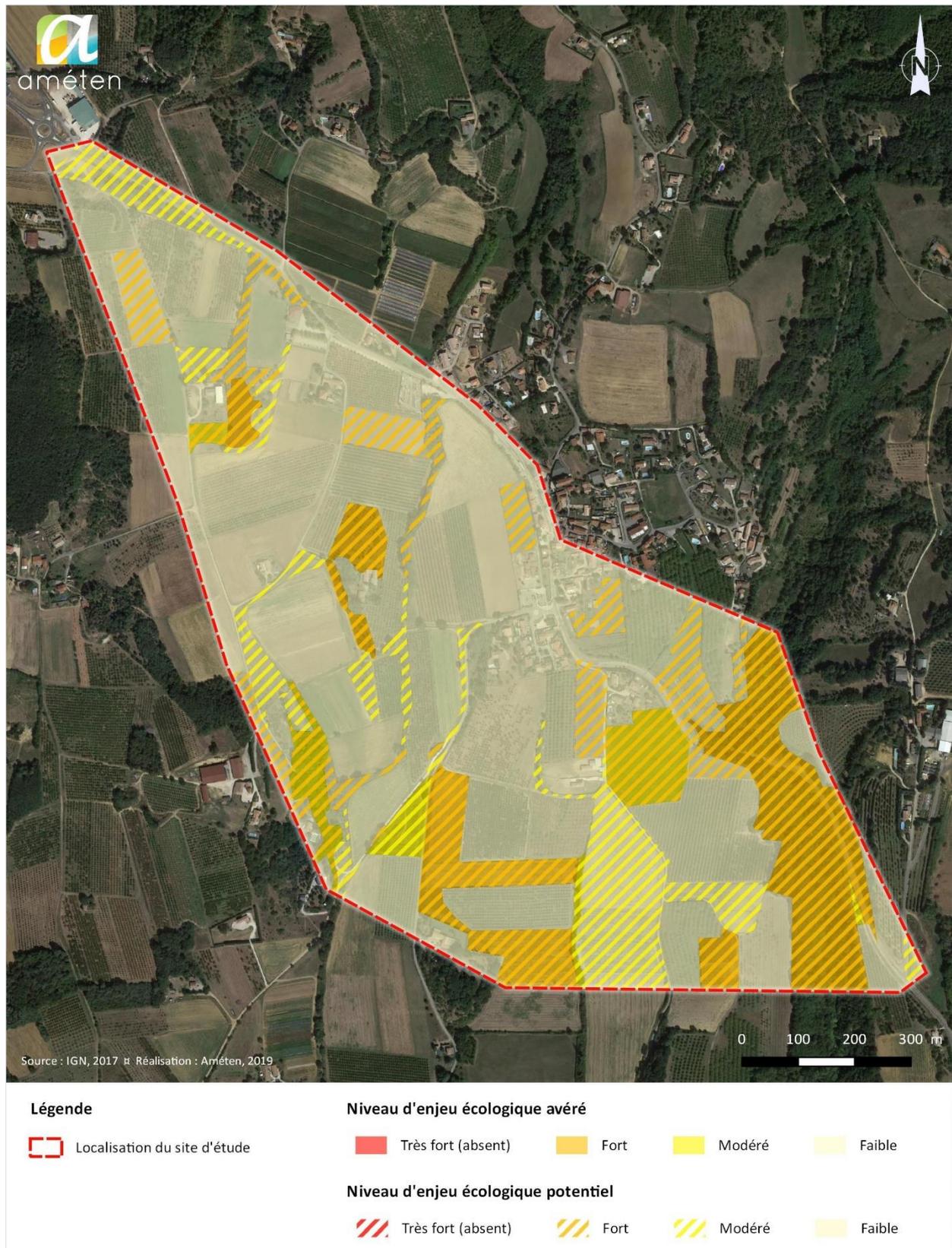


5.3.2 Enjeux écologiques potentiels

Suite à l'analyse de la bibliographie et de notre interprétation des habitats naturels et semi-naturels, le site possède des enjeux écologiques potentiels importants, au regard des espèces floristiques et faunistiques pressenties.

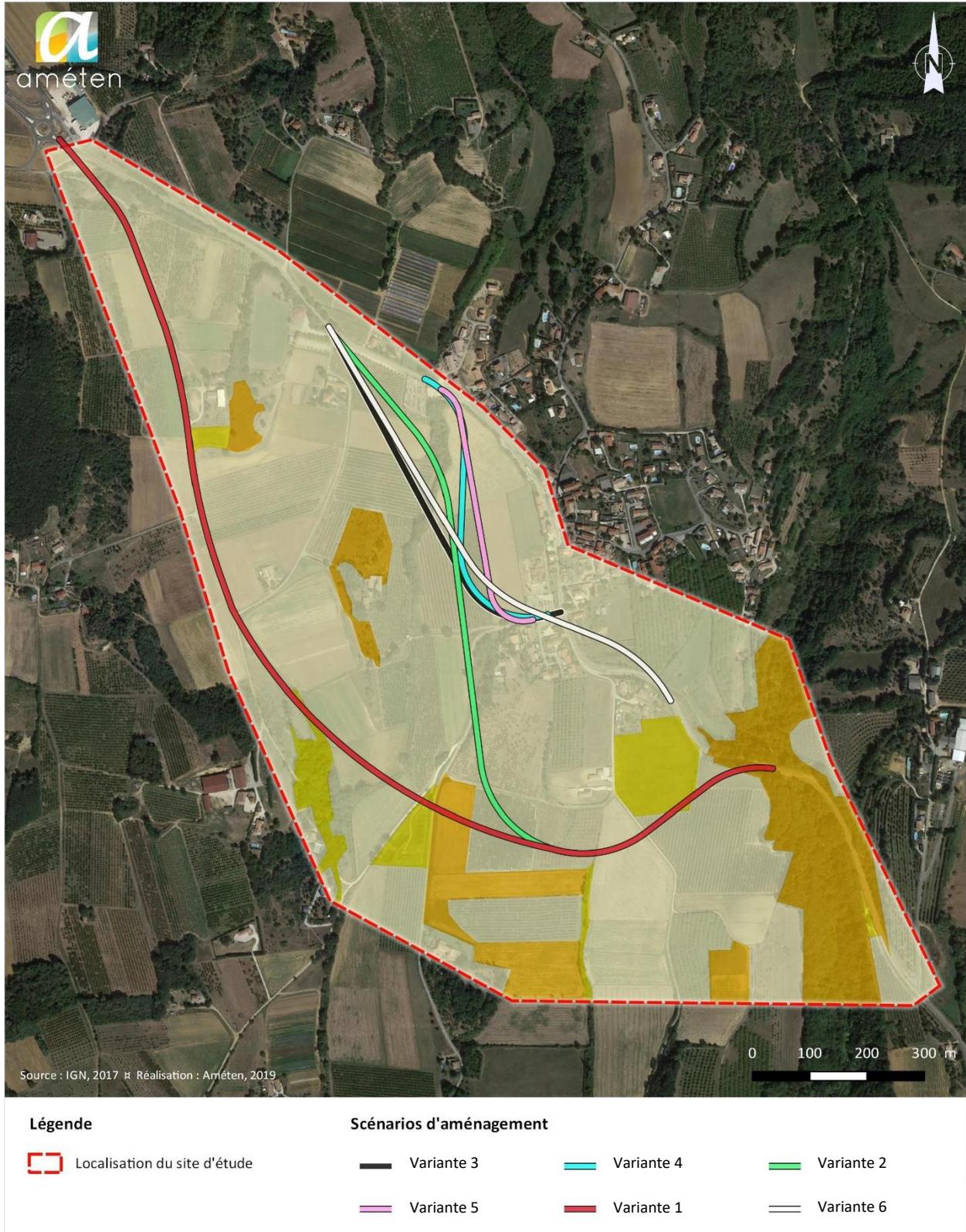


La carte suivante présente la superposition des enjeux écologiques avérés et pressentis sur le site.

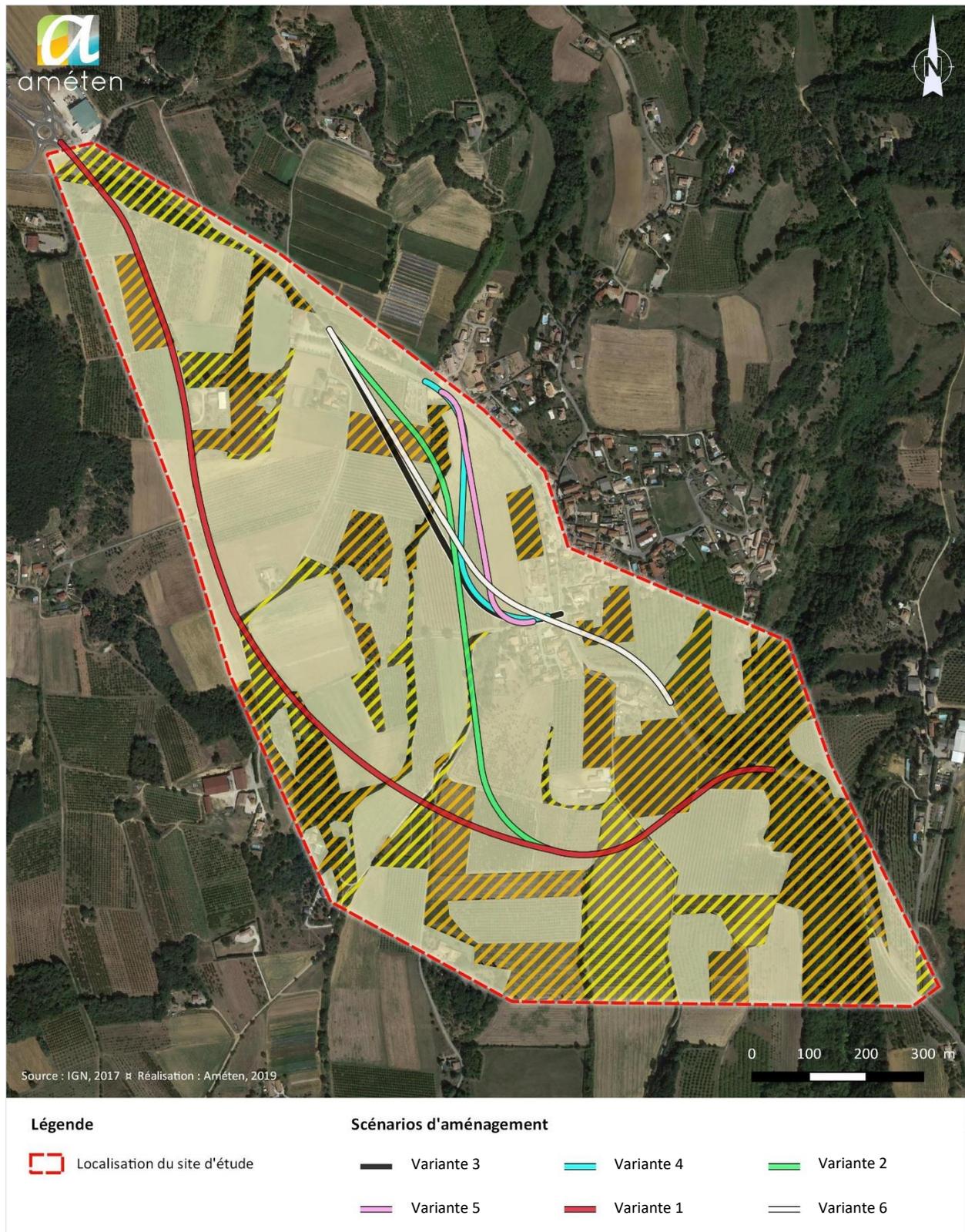


5.4 Évaluation des incidences des variantes de projet

Dans le cadre de ce projet d'infrastructure routière, 6 variantes ont été étudiées. La carte suivante présente la superposition des différents tracés aux enjeux écologiques avérés du site.



La carte suivante présente la superposition des différents tracés aux enjeux écologiques potentiels du site.



Une analyse géomatique a été réalisée afin de connaître les surfaces d'habitat naturel et d'habitat d'espèce à enjeu impactées par l'emprise de chaque projet de déviation (en tenant compte d'une voie de largeur moyenne de 8 mètres, comprenant chaussée et accotements). Le tableau suivant expose cette évaluation surfacique avec les espèces à enjeu avérées (recensées sur le site) ainsi que les espèces potentiellement présentes.

	VARIANTE 1	VARIANTE 2	VARIANTE 3	VARIANTE 4	VARIANTE 5	VARIANTE 6
Surface en m ²	16 273	11 756	5757	4435	3844	7407
ENJEUX ÉCOLOGIQUES AVÉRÉS SUR LE SITE D'ÉTUDE						
Enjeu fort	1088 (7%)	523 (4%)				
Chiroptères	523 Noctule de Leisler, Petit murin	523 Noctule de Leisler, Petit murin	-	-	-	-
Oiseaux	565 Alouette lulu	-	-	-	-	-
Enjeu modéré	1090 (7%)	380 (3%)				
Habitat naturel	117 Pelouse sablonneuse ouverte					
Oiseaux	972 Alouette des champs, Rousserolle effarvatte, Tourterelle des bois	380 Alouette des champs	-	-	-	-
Insectes	498 Grand capricorne, Zygène des garrigues, Zygène du panicaut	-	-	-	-	-
Enjeu faible	14095 (86%)	10 853 (93%)	5757 (100%)	4435 (100%)	3844 (100%)	7407 (100%)
Reptiles	2234 Lézard des murailles, Lézard à deux raies, Couleuvre verte-et-jaune	-	-	-	-	-
ENJEUX ÉCOLOGIQUES POTENTIELS SUR LE SITE D'ÉTUDE						
Enjeu fort	3962 (24%)	2275 (19%)	805 (14%)	28 (< 1%)	5 (< 1%)	1429 (19%)
Chiroptères	984 Toutes espèces à enjeu	659 Toutes espèces à enjeu	140 Toutes espèces à enjeu	28 Toutes espèces à enjeu	5 Toutes espèces à enjeu	122 Toutes espèces à enjeu
Oiseaux	2861 Alouette des champs, Alouette lulu	1617 Alouette des champs, Alouette lulu	665 Alouette des champs, Alouette lulu	-	-	1307 Alouette des champs, Alouette lulu
Insectes	117 <i>Eriogaster catax, Carcharodus lavatherae, Iberochloe tagis, Phengaris arion, Pieris manni, Acrida ungarica</i>	-	-	-	-	-
Enjeu modéré	3025 (19%)	1654 (14%)				
Oiseaux	776 Alouette des champs	776 Alouette des champs	-	-	-	-
Reptiles	2036 Coronelle lisse, Coronelle girondine	878 Coronelle lisse, Coronelle girondine	-	-	-	-
Amphibiens	212 Crapaud calamite	-	-	-	-	-

À l'issue de cette analyse géomatique, il devient possible de hiérarchiser les différentes variantes en fonction de leur niveau d'incidences global sur chaque compartiment biologique.

Le classement final présente les scénarios selon leur niveau croissant d'impact, argumenté par la surface de la variante considérée (Par exemple, la variante 5 possède la plus faible surface d'aménagement. Elle n'induit aucune incidence significative sur les habitats et les espèces à enjeu. Elle est classée première en tant que variante de moindre impact.).

Le tableau suivant présente l'évaluation des niveaux d'incidences de chaque variante pour les enjeux écologiques avérés, recensés lors des inventaires de terrain de juin 2019.

ENJEUX AVÉRÉS	VARIANTE 1	VARIANTE 2	VARIANTE 3	VARIANTE 4	VARIANTE 5	VARIANTE 6
Flore						
Habitats naturels						
Mammifères						
Chiroptères						
Oiseaux						
Amphibiens						
Reptiles						
Invertébrés						
Classement final	6	5	3	2	1	4

Niveau d'impact évalué	NÉGLIGEABLE	FAIBLE	MODÉRÉ	FORT
------------------------	-------------	--------	--------	------

Le tableau suivant présente l'évaluation des niveaux d'incidences de chaque variante pour les enjeux écologiques potentiels, pressentis lors des inventaires de terrain.

ENJEUX POTENTIELS	VARIANTE 1	VARIANTE 2	VARIANTE 3	VARIANTE 4	VARIANTE 5	VARIANTE 6
Flore						
Habitats naturels						
Mammifères						
Chiroptères						
Oiseaux						
Amphibiens						
Reptiles						
Invertébrés						
Classement final	6	5	3	2	1	4

Niveau d'impact évalué	NÉGLIGEABLE	FAIBLE	MODÉRÉ	FORT
------------------------	-------------	--------	--------	------

Les scénarios de moindre impact concernent les variantes 4 et 5, suivies des fuseaux 3 et 6, puis des variantes 1 et 2, les plus impactantes.

5.5 Propositions de mesures d'atténuation et de compensation

Selon le code de l'environnement, au titre de la loi L.122-3, les projets susceptibles d'engendrer des impacts potentiels sur l'environnement doivent proposer "des mesures envisagées pour supprimer, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables pour l'environnement et la santé".

Ce chapitre propose des orientations de la doctrine ERC (éviter, réduire et compenser), afin de préserver le bon état de conservation des espèces à enjeu recensées sur le site d'étude.

En premier lieu, dans le cadre de l'analyse des variantes du projet, les variantes 1 et 2 ont été supprimées en raison de leur fort niveau d'incidences sur les espèces à enjeu. L'analyse des variantes et le choix des fuseaux de moindre impact font partie intégrante d'une mesure d'évitement, au titre de la séquence ERC.

Le tableau suivant synthétise les différentes mesures en fonction des 4 variantes restantes :

	VARIANTE 4	VARIANTE 5	VARIANTE 3	VARIANTE 6
Flore	<ul style="list-style-type: none"> Aucune mesure spécifique pour ce groupe biologique 			
Habitats	<ul style="list-style-type: none"> Aucune mesure spécifique pour ce groupe biologique 			
Mammifères	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement : Création d'un passage à petits carnivores et micromammifères (si projet de route en remblai) 			
Chiroptères	<ul style="list-style-type: none"> Évitement : Optimisation de l'emprise du projet dans les boisements impactés Réduction : Adaptation du calendrier écologique pour la conservation des chauves-souris Réduction : Protocole d'abattage spécifique des arbres gîtes potentiels Compensation : Création d'un îlot de sénescence Accompagnement : Plantation d'une haie bocagère en bordure du projet de voie Accompagnement : Pose de gîtes artificiels à chauves-souris 			
Oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> Réduction : Adaptation du calendrier écologique pour la nidification des oiseaux 	<ul style="list-style-type: none"> Évitement : Optimisation de l'emprise du projet dans les milieux impactés Réduction : Adaptation du calendrier écologique pour la nidification des oiseaux Compensation : Plantation d'un boisement pour les oiseaux forestiers Compensation : Restauration et entretien d'une prairie (ou culture) extensive pour les oiseaux de milieux ouverts Accompagnement : Plantation d'une haie bocagère en bordure du projet de voie 		
Amphibiens	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement : Création d'un passage à amphibiens (si projet de route en remblai) 			
Reptiles	<ul style="list-style-type: none"> Réduction : Adaptation du calendrier écologique pour la conservation des reptiles Réduction : Protocole de préparation des terrains avant la phase chantier 			
Invertébrés	<ul style="list-style-type: none"> Aucune mesure spécifique pour ce groupe biologique 			

5.6 Perspectives de la connaissance du site

En l'état actuel du pré-diagnostic écologique, suite aux inventaires de terrain, de nombreuses espèces à enjeu de conservation et/ou protégées ont été recensées.

Au regard des fortes potentialités écologiques pressenties par notre équipe, le tableau suivant synthétise le niveau de priorité d'échantillonnage, à mener lors des inventaires naturalistes complémentaires :

	N	Points de vigilance des inventaires sur le site étudié
Flore	◆	Recherche ciblée sur les espèces à enjeu et protégées
Habitats	◆	Caractérisation à préciser sur les boisements du Chaloray (hêtraies sèches)
Mammifères	◆	Recherche ciblée sur les espèces à enjeu et protégées
Chiroptères	◆	Diversité potentiellement forte : définition précise du niveau d'activité + identification des axes de déplacements et des secteurs d'alimentation par les espèces à enjeu (fonctionnalités du site)
Oiseaux	◆	Recherche ciblée sur les espèces à enjeu et protégées
Amphibiens	◆	Recherche ciblée sur les espèces à enjeu et protégées
Reptiles	◆	Recherche ciblée sur les espèces à enjeu et protégées
Invertébrés	◆	Diversité potentiellement forte des espèces à enjeu : recherche ciblée et précise de ces espèces et définition de leur habitat d'espèce

N = Niveau de priorité des prospections	◆ Standard (Inventaire classique)	◆ Avancé (Inventaire précis)	◆ Spécifique (Expertise obligatoire)
--	---	--	--

ANNEXES



Marais de la Veaine et Etang du Mouchet (Identifiant national : 820030200)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 26030001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN (MARCELLIN S.), - 820030200, Marais de la Veaine et Etang du Mouchet. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030200.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) : CREN (MARCELLIN S.)

Centroïde calculé : 803445°-2016998°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN :

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Drôme
- Commune : Marsaz (INSEE : 26177)
- Commune : Chavannes (INSEE : 26092)

1.2 Superficie

50,13 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Faunistique
- Oiseaux
- Insectes
- Floristique
- Ptéridophytes
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La Veauve est une petite rivière de la "Drôme des collines". Elle prend sa source entre les villages de Chavannes et de Chantemerle-les-Blés, dans une légère cuvette topographique, au nord de la station de pompage. La rivière termine sa course dans le cours de l'Isère à environ neuf kilomètres au sud. L'eau circule dans un réseau de petits canaux qui viennent former des bassins d'eau libre. Au sud de la route, le ruisseau alimente un étang privé sous le château du Mouchet. La partie nord du site, incluse dans le périmètre de captage des eaux, est un lieu de promenade apprécié. L'étang du Mouchet, par contre, est un site privé visible uniquement de la route. La diversité des milieux aquatiques, petits ruisseaux d'eau courante et pièce d'eau calme, et les contrastes marqués entre la végétation de pleine lumière et les milieux sombres, font tout l'intérêt naturaliste de cet ensemble. La présence de nombreuses espèces animales ou végétales en est ainsi favorisée. L'Aulne glutineux est l'arbre caractéristique des sols gorgés d'eau. On trouve, ici, en bordure de l'étang et le long du ruisseau. Cet arbre, aux jeunes pousses vertes et visqueuses, forme, avec les saules, la Bourdaine, le Sureau noir et d'autres ligneux, des boisements denses, difficiles à pénétrer. Peuvent y nicher des oiseaux comme le Pic épeichette et la Bouscarle de Cetti. L'étang du Mouchet est une belle pièce d'eau bordée d'un ensemble végétal harmonieux. L'eau libre est en grande partie recouverte par les feuilles des nénuphars. Un important herbier de plantes immergées (cératophylles, myriophylles, potamots...) affleure en surface. Cette flore aquatique émet, parfois, en été, de discrètes fleurs au-dessus de l'eau. La berge de l'étang est colonisée par des ceintures végétales denses imbriquées : formation à laïches en touradons et bois marécageux de saules et d'aulnes. La Fougère des marais, espèce protégée en région Rhône-Alpes, trouve autour de l'étang l'une de ses rares stations drômoises. Cette fougère est assez abondante sur ce site. On peut l'apercevoir entre les grosses touffes de laïches et dans les sous-bois aux sols gorgés d'eau. Dans ces mêmes habitats naturels, sur sols vaseux, d'autres espèces rares, telles que la Laïche faux-souchet ou le Samole de Valerand, sont à signaler. Sous le château, la pelouse qui borde l'étang héberge une population assez importante d'Epipactis du Rhône. Cette orchidée méconnue n'a été que récemment caractérisée par des botanistes lyonnais. Deux stations sont connues actuellement dans le département de la Drôme, toutes deux situées dans la vallée du Rhône. Plus de trente trois espèces de libellules ont été observées sur cette zone. Ce chiffre, particulièrement élevé, prouve bien la diversité et la qualité de ces habitats aquatiques. L'espèce la plus remarquable est l'Agrion de Mercure, inscrite sur la liste rouge nationale des espèces menacées. Cette discrète demoiselle, présente sur les eaux riches en végétation aquatique, est un précieux descripteur de la qualité écologique des cours d'eau. Une population importante de cette espèce indique, en effet, l'excellente qualité de l'eau. Mentionnons également deux autres espèces : le Caloptéryx méditerranéen, en limite de répartition dans les collines, et l'Æschne isocèle, grosse libellule menacée, disséminée en France.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Odonates 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Ptéridophytes 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>44.9 <i>Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais</i></p>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Odonates	65462	<i>Aeshna isosceles</i> (Müller, 1767)	<i>Aeschne isocèle</i>	Reproduction indéterminée					
	65095	<i>Calopteryx xanthostoma</i> (Charpentier, 1825)	<i>Caloptéryx occitan</i>	Reproduction indéterminée					
	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	<i>Agrion de Mercure</i>	Reproduction indéterminée					
	65318	<i>Sympetrum depressiusculum</i> (Selys, 1841)	<i>Sympétrum déprimé (Le)</i>	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Bouscarle de Cetti</i>	Reproduction indéterminée					
	3422	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	<i>Pigeon colombin</i>	Reproduction indéterminée					
	3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic épeichette</i>	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	88478	<i>Carex disticha</i> Huds., 1762	<i>Laïche distique</i>	Reproduction certaine ou probable					
	88794	<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	<i>Laïche faux-souchet</i>	Reproduction certaine ou probable					
	90208	<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	<i>Cornifle nageant, Cornifle immergé</i>	Reproduction certaine ou probable					
	109732	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809	<i>Nénuphar jaune, Nénufar jaune</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	120732	<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	<i>Samole de Valerand, Mouron d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123367	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	<i>Silaüs des prés, Cumin des prés</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123369	<i>Silaus flavescens</i> Bernh., 1800	<i>Silaüs des prés, Cumin des prés</i>	Reproduction certaine ou probable					
Ptéridophytes	115082	<i>Polystichum thelypteris</i> (L.) Roth, 1799	<i>Fougère des marais, Thélyptéris des marais, Théliptéris des marécages</i>	Reproduction certaine ou probable					
	126276	<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	<i>Fougère des marais, Thélyptéris des marais, Théliptéris des marécages</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	3422	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DELIRY C., GRAND D. et al.	1998	L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) dans la Moyenne vallée du Rhône : mise en perspective des données par rapport à la région Rhône-Alpes
	GARRAUD,L.	2003	Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique
	GRAND D.	2004	Les libellules du Rhône



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 06/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/820030210>



COLLINES DRÔMOISES (Identifiant national : 820030210)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 2603)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DIREN RHONE-ALPES (CHATELAIN Marc), - 820030210, COLLINES DRÔMOISES. - INPN, SPN-MNHN Paris, 15P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/820030210.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes
Rédacteur(s) : DIREN RHONE-ALPES (CHATELAIN Marc)
Centroïde calculé : 820078°-2021050°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009
Date actuelle d'avis CSRPN :
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	15
9. SOURCES	15

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Isère
- Département : Drôme
- Commune : Montmiral (INSEE : 26207)
- Commune : Motte-de-Galaure (INSEE : 26216)
- Commune : Mureils (INSEE : 26219)
- Commune : Saint-Bardoux (INSEE : 26294)
- Commune : Chantemerle-les-Blés (INSEE : 26072)
- Commune : Peyrins (INSEE : 26231)
- Commune : Arthémonay (INSEE : 26014)
- Commune : Saint-Lattier (INSEE : 38410)
- Commune : Mours-Saint-Eusèbe (INSEE : 26218)
- Commune : Tersanne (INSEE : 26349)
- Commune : Châtillon-Saint-Jean (INSEE : 26087)
- Commune : Ratières (INSEE : 26259)
- Commune : Bren (INSEE : 26061)
- Commune : Claveyson (INSEE : 26094)
- Commune : Beaumont-Monteux (INSEE : 26038)
- Commune : Saint-Donat-sur-l'Herbasse (INSEE : 26301)
- Commune : Marsaz (INSEE : 26177)
- Commune : Geyssans (INSEE : 26140)
- Commune : Veaunes (INSEE : 26366)
- Commune : Romans-sur-Isère (INSEE : 26281)
- Commune : Bathernay (INSEE : 26028)
- Commune : Parnans (INSEE : 26225)
- Commune : Montchenu (INSEE : 26194)
- Commune : Chanos-Curson (INSEE : 26071)
- Commune : Charmes-sur-l'Herbasse (INSEE : 26077)
- Commune : Châteauneuf-de-Galaure (INSEE : 26083)
- Commune : Chavannes (INSEE : 26092)
- Commune : Clérieux (INSEE : 26096)
- Commune : Margès (INSEE : 26174)
- Commune : Saint-Barthélemy-de-Vals (INSEE : 26295)
- Commune : Crépol (INSEE : 26107)
- Commune : Saint-Avit (INSEE : 26293)
- Commune : Saint-Michel-sur-Savasse (INSEE : 26319)
- Commune : Génissieux (INSEE : 26139)
- Commune : Triors (INSEE : 26355)
- Commune : Granges-les-Beaumont (INSEE : 26379)
- Commune : Chalon (INSEE : 26068)
- Commune : Mercuriol (INSEE : 26179)
- Commune : Montagne (INSEE : 38245)
- Commune : Saint-Martin-d'Août (INSEE : 26314)

1.2 Superficie

27001,42 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Poissons - Amphibiens - Reptiles - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction - Autre intérêt fonctionnel d'ordre écologique (préciser) 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysager - Géomorphologique - Géologique

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Au sud des Chambarans, cette région de collines est assise sur une épaisse couche de molasse sableuse, déposée durant l'ère tertiaire. Ce substrat affleure sur les ruptures de pente de l'ensemble du secteur délimité, favorisant l'extension de formations végétales sèches d'affinité méditerranéenne (pelouses sèches, pelouses sur sables, corniches molassiques, "balmes"...).

Le zonage de type II souligne ici l'unité de cet ensemble naturel, au sein duquel plusieurs secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits par diverses zones de type I (identifiant notamment un réseau de pelouses sèches sur sables.).

Il souligne également certaines fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales, telles que celle de zone d'alimentation ou de reproduction pour de nombreuses espèces d'oiseaux (Huppe fasciée, Guêpier d'Europe), de reptiles, d'insectes (Agrion de Mercure) ou de batraciens (crapaud Sonneur à ventre jaune).

L'ensemble présente par ailleurs un intérêt paysager, géologique (avec notamment les gisements de sables helvétiques fossilifères de Charmes sur l'Herbasse et Tersanne, cités à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes), géomorphologique (modèle périglaciaire), ainsi que biogéographique compte tenu de la présence de nombreuses espèces méridionales (Psammodrome d'Espagne) ou continentales (Scabieuse cendrée) parvenant ici en limite de leur aire de répartition géographique.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Amphibiens		
- Autre Faunes	- Mammifères		
- Bryophytes	- Oiseaux		
- Lichens	- Phanérogames		
- Mollusques	- Poissons		
- Crustacés	- Ptéridophytes		
- Arachnides	- Reptiles		
- Myriapodes	- Odonates		
- Orthoptères	- Coléoptères		
- Lépidoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur</i>	Reproduction indéterminée					
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	<i>Grenouille rousse</i>	Reproduction indéterminée					
Coléoptères	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cerf-volant (mâle), Biche (femelle), Lucane</i>	Reproduction indéterminée					
Mammifères	61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	<i>Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe</i>	Reproduction indéterminée					
	60414	<i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin de Bechstein</i>	Reproduction indéterminée					
	60430	<i>Myotis daubentoni</i>	<i>Murin de Daubenton</i>	Reproduction indéterminée					
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	<i>Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées</i>	Reproduction indéterminée					
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	<i>Noctule de Leisler</i>	Reproduction indéterminée					
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	<i>Noctule commune</i>	Reproduction indéterminée					
	60493	<i>Pipistrellus kuhli</i> (Kuhl, 1817)	<i>Pipistrelle de Kuhl</i>	Reproduction indéterminée					
	60490	<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	<i>Pipistrelle de Nathusius</i>	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	<i>Pipistrelle commune</i>	Reproduction indéterminée					
Odonates	65462	<i>Aeshna isosceles</i> (Müller, 1767)	<i>Aeschna isocèle</i>	Reproduction indéterminée					
	65412	<i>Boyeria irene</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	<i>Aeschna paisible</i> (L')	Reproduction indéterminée					
	65076	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Caloptéryx hémorroïdal</i>	Reproduction indéterminée					
	65095	<i>Calopteryx xanthostoma</i> (Charpentier, 1825)	<i>Caloptéryx occitan</i>	Reproduction indéterminée					
	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	<i>Agrion de Mercure</i>	Reproduction indéterminée					
	65225	<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gomphe vulgaire</i> (Le)	Reproduction indéterminée					
	65318	<i>Sympetrum depressiusculum</i> (Selys, 1841)	<i>Sympétrum déprimé</i> (Le)	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	3676	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	<i>Alouette des champs</i>	Reproduction indéterminée					
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Reproduction indéterminée					
	3493	<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grand-duc d'Europe</i>	Reproduction indéterminée					
	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	<i>Engoulevent d'Europe</i>	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Bouscarle de Cetti</i>	Reproduction indéterminée					
	3422	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	<i>Pigeon colombin</i>	Reproduction indéterminée					
	2996	<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Caille des blés</i>	Reproduction indéterminée					
	3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic épeichette</i>	Reproduction indéterminée					
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon hobereau</i>	Reproduction indéterminée					
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Reproduction indéterminée					
	3582	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	<i>Guêpier d'Europe</i>	Reproduction indéterminée					
	4684	<i>Miliaria calandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bruant proyer</i>	Reproduction indéterminée					
	4532	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Moineau friquet</i>	Reproduction indéterminée					
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	<i>Huppe fasciée</i>	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	79816	<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) W.T.Aiton, 1789	<i>Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Pantine, , Homme-pendu</i>	Reproduction certaine ou probable					
	80350	<i>Aethionema saxatile</i> (L.) R.Br., 1812	<i>Aethionème des rochers, Aéthionéma des rochers</i>	Reproduction certaine ou probable					
	80546	<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	<i>Lychnis Nielle, Nielle des blés</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	80856	<i>Aira capillaris</i> Savi, 1798	<i>Canche à feuilles de jonc,</i> <i>Canche moyenne</i>	Reproduction certaine ou probable					
	80871	<i>Aira elegantissima</i> Schur, 1853	<i>Canche élégante,</i> <i>Aira élégant</i>	Reproduction certaine ou probable					
	83721	<i>Argyrolobium linnaeanum</i> Walp., 1839	<i>Argyrolobe de Linné</i>	Reproduction certaine ou probable					
	83722	<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	<i>Argyrolobe de Linné</i>	Reproduction certaine ou probable					
	84286	<i>Asparagus tenuifolius</i> Lam., 1783	<i>Asperge à feuilles ténues</i>	Reproduction certaine ou probable					
	86136	<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	<i>Gnaphale dressé,</i> <i>Micrope droit,</i> <i>Micrope érigé,</i> <i>Micropus dressé, ,</i> <i>Cotonnière dressée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	88478	<i>Carex disticha</i> Huds., 1762	<i>Laïche distique</i>	Reproduction certaine ou probable					
	88794	<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	<i>Laïche faux-souchet</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89561	<i>Centaurea conifera</i> L., 1753	<i>Pomme-de-pin</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89728	<i>Centaurea triumfetti</i> All., 1773	<i>Centaurée de Lyon,</i> <i>Centaurée de Trionfetti,</i> <i>Centaurée axillaire</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89733	<i>Centaurea vallesiaca</i> (DC.) Jord., 1852	<i>Centaurée du Valais</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	90208	<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	Cornifle nageant, Cornifle immergé	Reproduction certaine ou probable					
	91715	<i>Cistus salviifolius</i> L., 1753	Ciste à feuilles de sauge, Mondré	Reproduction certaine ou probable					
	91852	<i>Cleistogenes serotina</i> (L.) Keng, 1934	Cleistogène tardif	Reproduction certaine ou probable					
	94100	<i>Cytisus argenteus</i> L., 1753	Argyrolobe de Linné	Reproduction certaine ou probable					
	95080	<i>Diplachne serotina</i> (L.) Link, 1827	Cleistogène tardif	Reproduction certaine ou probable					
	100275	<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	Glaïeul des moissons, Glaïeul d'Italie	Reproduction certaine ou probable					
	100281	<i>Gladiolus segetum</i> Ker Gawl., 1804	Glaïeul des moissons, Glaïeul d'Italie	Reproduction certaine ou probable					
	100896	<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium	Reproduction certaine ou probable					
	100972	<i>Helianthemum polifolium</i> (L.) Mill., 1768	Herbe à feuilles de Polium	Reproduction certaine ou probable					
	101066	<i>Helichrysum biterrense</i> H.J.Coste & Mouret, 1893	Immortelle des dunes, Immortelle jaune	Reproduction certaine ou probable					
	101101	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Immortelle des dunes, Immortelle jaune	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	102797	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	<i>Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc</i>	Reproduction certaine ou probable					
	103478	<i>Iberis pinnata</i> L., 1755	<i>Ibérus à feuilles pennatifides</i>	Reproduction certaine ou probable					
	103639	<i>Inula montana</i> L., 1753	<i>Inule des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	105855	<i>Leuzea conifera</i> (L.) DC., 1805	<i>Pomme-de-pin</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106026	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	<i>Limodore avorté, Limodore sans feuille</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106623	<i>Loroglossum hircinum</i> (L.) Rich., 1817	<i>Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc</i>	Reproduction certaine ou probable					
	107790	<i>Melampyrum cristatum</i> L., 1753	<i>Mélampyre à crêtes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	108515	<i>Micropus erectus</i> L., 1753	<i>Gnaphale dressé, Micrope droit, Micrope érigé, Micropus dressé, Cotonnière dressée</i>	Reproduction certaine ou probable					
	109732	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809	<i>Nénuphar jaune, Nénufar jaune</i>	Reproduction certaine ou probable					
	138235	<i>Onosma arenaria</i> subsp. <i>pyramidata</i> Braun-Blanq., 1917	<i>Orcanette des sables, Orcanette jaune, Orcanette des sables en pyramide</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110879	<i>Orchis hircina</i> (L.) Crantz, 1769	<i>Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc</i>	Reproduction certaine ou probable					
	111358	<i>Ornithogalum nutans</i> L., 1753	<i>Ornithogale penché</i>	Reproduction certaine ou probable					
	113178	<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	<i>Fléole des sables</i>	Reproduction certaine ou probable					
	117123	<i>Ranunculus monspeliacus</i> L., 1753	<i>Renoncule de Montpellier</i>	Reproduction certaine ou probable					
	117774	<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	<i>Groseillier rouge, Groseillier à grappes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	120594	<i>Salsola kali</i> L., 1753	<i>Salsovie</i>	Reproduction certaine ou probable					
	120732	<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	<i>Samole de Valerand, Mouron d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable					
	121329	<i>Scabiosa canescens</i> Waldst. & Kit., 1802	<i>Scabieuse blanchâtre, Scabieuse odorante</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123367	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	<i>Silaüs des prés, Cumin des prés</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123369	<i>Silaus flavescens</i> Bernh., 1800	<i>Silaüs des prés, Cumin des prés</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123448	<i>Silene conica</i> L., 1753	<i>Silène conique</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	123577	<i>Silene otites</i> (L.) Wibel, 1799	<i>Silène cure-oreille, Silène à oreillettes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	127568	<i>Trigonella monspeliaca</i> L., 1753	<i>Luzerne de Montpellier</i>	Reproduction certaine ou probable					
Poissons	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	<i>Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne</i>	Reproduction indéterminée					
Ptéridophytes	115082	<i>Polystichum thelypteris</i> (L.) Roth, 1799	<i>Fougère des marais, Thélyptéris des marais, Théliptéris des marécages</i>	Reproduction certaine ou probable					
	126276	<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	<i>Fougère des marais, Thélyptéris des marais, Théliptéris des marécages</i>	Reproduction certaine ou probable					
Reptiles	77963	<i>Coronella girondica</i> (Daudin, 1803)	<i>Coronelle girondine, Coronelle bordelaise</i>	Reproduction indéterminée					
	77839	<i>Psammodromus hispanicus</i> Fitzinger, 1826	<i>Psammodrome d'Edwards, Psammodrome cendré</i>	Reproduction indéterminée					

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	10502	<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60468	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60490	<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2996	<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3422	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3493	<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3582	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3630	<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3676	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4532	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Poissons	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
Reptiles	77963	<i>Coronella girondica</i> (Daudin, 1803)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	101101	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BARROUILLET F., PELAPRAT C., LEPRINCE J.H., GARRAUD L.	2004	Site Natura 2000 D1 - FR 8201675 - Documents d'objectifs. Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère
	BARROUILLET,F., PELAPRAT,C., LEPRINCE,J.H., GARRAUD,L.	2004	Site Natura 2000 D1 - FR 8201675 - Documents d'objectifs. Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	BILLARD R.	1997	Les poissons d'eau douce des rivières de France : identification, inventaire et répartition des 83 espèces
	BROYER J.	2002	Evaluation de l'incidence des mesures agri-environnementales sur l'avifaune prairiale dans le Val de Saone (Ain) (1993-2002)
	CARLIER J.	2000	Étude d'accompagnement de l'opération locale agri-environnementale des Chambarans (Isère). Suivi environnemental des prairies humides. Protocole de suivi, mise en place et état initial
	CORA	2002	Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes, hors série n°2
	CORA	2002	Reptiles et amphibiens de Rhône-Alpes : atlas préliminaire, hors série n°1
	DELIRY C., GRAND D. et al.	1998	L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) dans la Moyenne vallée du Rhône : mise en perspective des données par rapport à la région Rhône-Alpes
	GARRAUD L.	2003	Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique
	GARRAUD L.	1997	Forêt communale de Romans. Bois des Ussiaux. Donnée floristiques et mesures de gestion proposées sur le site D1 de Natura 2000 "Sables de l'Herbasse et Balmes de Romans"
	GARRAUD,L.	1997	Forêt communale de Romans. Bois des Ussiaux. Donnée floristiques et mesures de gestion proposées sur le site D1 de Natura 2000 "Sables de l'Herbasse et Balmes de Romans"
	GARRAUD,L.	2003	Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique
	GRAND D.	2004	Les libellules du Rhône
	MICHELOT J.L.	2002	Document d'objectifs Natura 2000 - Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage - état des lieux
	PELAPRAT C., LEPRINCE J.H.	2004	Site Natura 2000 D1 : Document d'objectifs Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère
	PONT B.	1996	Nouvelles données de Calopteryx haemorrhoidalis
	VINCENT S. ; ISSARTEL G.	2005	Inventaire des gîtes cavernicoles d'intérêt majeur pour les chiroptères en région Rhône-Alpes



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201675 - Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201675	1.3 Appellation du site Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 18/07/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 18/05/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297211

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,01995°

Latitude : 45,0777°

2.2 Superficie totale

1067 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26077	CHARMES-SUR-L'HERBASSE
26084	CHATEAUNEUF-SUR-ISERE
26096	CLERIEUX
26231	PEYRINS
26281	ROMANS-SUR-ISERE
26294	SAINT-BARDOUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (12,23%)

Continente (87,77%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,5 (0,05 %)		M	C	C	C	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		0,6 (0,06 %)		M	C	C	B	C
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,6 (0,06 %)		M	C	C	B	C
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysson-Sedion albi</i>	X	4 (0,37 %)		M	A	C	B	C
6120 <i>Pelouses calcaires de sables xériques</i>	X	4 (0,37 %)		M	A	B	B	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		45 (4,21 %)		M	A	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0,5 (0,05 %)		M	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C



				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	M	C	A	C	B
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	M	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p	1	1	p	V	G	C	C	A	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p	4	4	i		G	C	C	C	C
M	1307	Myotis blythii	p	2	2	i		G	C	C	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	p	1	1	i		G	C	C	C	C
M	1310	Miniopterus schreibersii	p	3	3	i		G	C	B	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	p	4	7	i	P	G	C	B	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii	p	1	4	i		G	C	C	C	C
M	1324	Myotis myotis	p	5	5	i		G	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C
A		Salamandra salamandra				P					X	



A		Alytes obstetricans				P	X				X	
A		Bufo bufo				P					X	
A		Bufo calamita				P	X				X	
A		Rana dalmatina				P	X				X	
A		Rana temporaria				P		X			X	
A		Ichthyosaura alpestris				P					X	
A		Lissotriton helveticus				P					X	
A		Pelophylax ridibundus				P					X	
I		Euchloe tagis			i	P						X
M		Eptesicus serotinus	3	7	i		X				X	
M		Myotis mystacinus	1	3	i		X				X	
M		Myotis nattereri	1	8	i		X				X	
M		Nyctalus leisleri	8	8	i		X				X	
M		Nyctalus noctula	0	3	i		X				X	
M		Pipistrellus pipistrellus	21	26	i		X				X	
M		Pipistrellus pygmaeus	0	7	i		X				X	
M		Pipistrellus nathusii	1	3	i		X				X	
M		Hypsugo savii	1	3	i		X				X	
M		Plecotus auritus	4	5	i		X				X	
M		Plecotus austriacus	2	6	i		X				X	
M		Vespertilio murinus	0	2	i		X				X	
M		Tadarida teniotis	3	5	i		X				X	
M		Myotis brandtii	0	2	i		X				X	



M		Pipistrellus kuhlii	15	25	i		X				X	
M		Myotis daubentonii	18	19	i		X				X	
P		Anacamptis coriophora			i	V			X			
P		Bassia laniflora			i	V			X			
P		Epipactis microphylla			i	R			X			
P		Onosma arenaria			i	V						X
P		Onosma arenaria				P						X
P		Scabiosa canescens			i	R						X
R		Anguis fragilis				P					X	
R		Lacerta bilineata				P					X	
R		Podarcis muralis				P	X				X	
R		Psammodromus hispanicus				P			X		X	
R		Hierophis viridiflavus				P					X	
R		Coronella girondica				P					X	
R		Natrix maura				P					X	
R		Natrix natrix				P					X	
R		Vipera aspis				P					X	
R		Zamenis longissimus				P					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	0 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N15 : Autres terres arables	24 %
N16 : Forêts caducifoliées	61 %
N17 : Forêts de résineux	4 %
N19 : Forêts mixtes	4 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Milieus très fragmentés et au contact de zones urbanisées importantes ou d'habitats humains dispersés.

Vulnérabilité : Certaines menaces existent pour ce site fragile, et notamment l'embroussaillage des pelouses, l'invasion de plantes exogènes (comme le Vinaigrier), la fréquentation humaine (motos) ou le « grignotage urbain ».

4.2 Qualité et importance

Le site « Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère » est éclaté en 6 massifs de tailles variées. Il présente des milieux rares dont la dynamique est mal connue, en particulier des pelouses pionnières sur sables. Il est caractérisé par une dispersion spatiale forte des habitats : microstations, mosaïques d'habitats. Sa proximité de zones urbanisées et agricoles nécessite une gestion fine et réactive.

Des inventaires récents ont montré ou confirmé la présence régulière de nombreuses espèces de Chiroptères dont 8 d'intérêt communautaire.

A proximité du site, ont été notées une colonie de 280 individus de Vespertilion à oreilles échancrées (espèce 1321), Myotis emarginatus, et une colonie de 58 femelles de Vespertilion de Bechstein (espèce 1323), Myotis bechsteini.

16 autres espèces de chiroptères ont été inventoriées. Les effectifs sont souvent assez faibles (entre 0 et 5 individus), mais parfois plus élevés (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kühl, Murin de Daubenton, Nyctale de Leisler).

D'autres inventaires (Coléoptères, Orthoptères, papillons de jour, papillons de nuit) ont permis de mettre en évidence la très grande richesse et la biodiversité de ce site très particulier.

10 espèces d'Amphibiens ont été notées, dont une d'intérêt communautaire : le Triton crêté (Triturus cristatus), dont un couple a été découvert, en situation très isolée, en dehors de son aire de répartition habituelle.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	E01.02	Urbanisation discontinue		O
M	E01.03	Habitations dispersées		O
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	80 %
Propriété d'une association, groupement ou société	10 %
Domaine public communal	10 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site FR8201675 " Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère " - Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Drôme des collines # Décembre 2004 # 122 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	9 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Communauté d'Agglomération du Pays de Romans

Adresse : 13 rue Réaumur - BP06 26103 ROMANS CEDEX

Courriel : francois.albert@pays-romans.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201675

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523629/2004-document-d-objectifs-natura-2000-sables-de-l-herbasse-et-des-balmes-de-l-isere-fr8201675

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Les principales actions prévues par le document d'objectifs, qui a été validé le 30 juin 2005, sont les suivantes :

- maintien des habitats préservés
- restauration des habitats dégradés
- information et sensibilisation
- actions transversales (animation, suivis, maîtrise foncière)
- compléments d'études (chiroptères, reptiles, batraciens).



Sables de Champos (Identifiant national : 820030198)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 26030003)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN (MARCELLIN S.), - 820030198, Sables de Champos. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030198.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes
Rédacteur(s) : CREN (MARCELLIN S.)
Centroïde calculé : 809906°-2018977°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009
Date actuelle d'avis CSRPN :
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Drôme
- Commune : Saint-Donat-sur-l'Herbasse (INSEE : 26301)
- Commune : Charmes-sur-l'Herbasse (INSEE : 26077)

1.2 Superficie

9,01 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Entre Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Charmes-sur-l'Herbasse, la combe de Champos entaille le plateau qui domine la vallée de l'Herbasse. L'entrée de cette vallée profonde s'ouvre sur des milieux sableux, exposés plein sud, qui comptent parmi ceux dont la protection est considérée comme un enjeu européen. Les falaises de molasses se dégradent sous l'effet de l'érosion en sables plus ou moins grossiers. Commence alors la lente recolonisation de la végétation, qui finit par les fixer. Plusieurs espèces annuelles assez discrètes s'installent sur les sables nus, comme le Silène conique. Les pelouses se composent de graminées, de Ciste à feuille de sauge, d'Immortelle jaune et de quelques arbustes. La colline de Champos accueille quelques pieds d'une rarissime espèce, l'Orcanette des sables, qui pousse en touffe dans les sables. Cette remarquable espèce, protégée, localisée dans le sud-est de la France, est inscrite au "livre rouge" de la flore menacée en France : l'espèce est éteinte en Isère, et il n'en subsiste plus que quelques individus dans le Vaucluse... les sables de Champos constituent sa seule station drômoise. La combe de Champos est située dans un secteur touristique, et un sentier balisé passe au pied de la colline. Un piétinement excessif pourrait dénaturer le site, en fragilisant les pelouses sableuses. Actuellement, la fréquentation du site par les motos tout-terrain constitue une réelle menace.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 		- Phanérogames	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>E1.11 Gazons eurosibériens sur débris rocheux</i>	<i>34.11 Pelouses médio- européennes sur débris rocheux</i>				
<i>E1.27 Pelouses calcaires subatlantiques très sèches</i>	<i>34.33 Prairies calcaires subatlantiques très sèches</i>				
<i>E1.12 Gazons pionniers eurosibériens des sables calcaires</i>	<i>34.12 Pelouses des sables calcaires</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	83721	<i>Argyrobium linnaeanum</i> Walp., 1839	<i>Argyrolobe de Linné</i>	Reproduction certaine ou probable					
	83722	<i>Argyrobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	<i>Argyrolobe de Linné</i>	Reproduction certaine ou probable					
	89561	<i>Centaurea conifera</i> L., 1753	<i>Pomme-de-pin</i>	Reproduction certaine ou probable					
	91715	<i>Cistus salvifolius</i> L., 1753	<i>Ciste à feuilles de sauge, Mondré</i>	Reproduction certaine ou probable					
	91852	<i>Cleistogenes serotina</i> (L.) Keng, 1934	<i>Cleistogène tardif</i>	Reproduction certaine ou probable					
	94100	<i>Cytisus argenteus</i> L., 1753	<i>Argyrolobe de Linné</i>	Reproduction certaine ou probable					
	95080	<i>Diplachne serotina</i> (L.) Link, 1827	<i>Cleistogène tardif</i>	Reproduction certaine ou probable					
	100896	<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	<i>Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium</i>	Reproduction certaine ou probable					
	100972	<i>Helianthemum polifolium</i> (L.) Mill., 1768	<i>Herbe à feuilles de Polium</i>	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	101066	<i>Helichrysum biterrense</i> H.J.Coste & Mouret, 1893	<i>Immortelle des dunes,</i> <i>Immortelle jaune</i>	Reproduction certaine ou probable					
	101101	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	<i>Immortelle des dunes,</i> <i>Immortelle jaune</i>	Reproduction certaine ou probable					
	103478	<i>Iberis pinnata</i> L., 1755	<i>Ibérís à feuilles pennatifides</i>	Reproduction certaine ou probable					
	103639	<i>Inula montana</i> L., 1753	<i>Inule des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	105855	<i>Leuzea conifera</i> (L.) DC., 1805	<i>Pomme-de-pin</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106026	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	<i>Limodore avorté,</i> <i>Limodore sans feuille</i>	Reproduction certaine ou probable					
	138235	<i>Onosma arenaria</i> subsp. <i>pyramidata</i> Braun-Blanq., 1917	<i>Orcanette des sables,</i> <i>Orcanette jaune,</i> <i>Orcanette des sables en pyramide</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123448	<i>Silene conica</i> L., 1753	<i>Silène conique</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123577	<i>Silene otites</i> (L.) Wibel, 1799	<i>Silène cure-oreille,</i> <i>Silène à oreillettes</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	101101	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (<i>lien</i>)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BARROUILLET,F., PELAPRAT,C., LEPRINCE,J.H., GARRAUD,L.	2004	Site Natura 2000 D1 - FR 8201675 - Documents d'objectifs. Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère
	GARRAUD,L.	1997	Forêt communale de Romans. Bois des Ussiaux. Donnée floristiques et mesures de gestion proposées sur le site D1 de Natura 2000 "Sables de l'Herbasse et Balmes de Romans"
	GARRAUD,L.	2003	Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique
	PELAPRAT C., LEPRINCE J.H.	2004	Site Natura 2000 D1 : Document d'objectifs Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 22/07/2019
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030199>



Ripsisylve et lit de l'Herbasse (Identifiant national : 820030199)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 26030002)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN
(MARCELLIN S.), - 820030199, Ripsisylve et lit de l'Herbasse. - INPN, SPN-
MNHN Paris, 13P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030199.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) : CREN (MARCELLIN S.)

Centroïde calculé : 809687°-2017650°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 07/06/2019

Date de première diffusion INPN : 19/07/2019

Date de dernière diffusion INPN : 19/07/2019

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	13
9. SOURCES	13

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Drôme
- Commune : Saint-Donat-sur-l'Herbasse (INSEE : 26301)
- Commune : Margès (INSEE : 26174)
- Commune : Charmes-sur-l'Herbasse (INSEE : 26077)

1.2 Superficie

137,55 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 194

Maximale (mètre): 290

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La partie de l'Herbasse, dont il est question ici, est situé entre les deux villages, auxquels la rivière a donné son nom, de Charmes-sur-l'Herbasse et Saint-Donat-sur-l'Herbasse. La vallée verdoyante est couverte de champs, de vergers et de cultures. Les parcelles cultivées côtoient le ruban continu d'arbres qui souligne le cours de la rivière. Ces boisements naturels de Peupliers noirs, Aulnes glutineux et saules ont heureusement conservé une relative importance. Ils jouent un rôle fondamental dans le maintien des berges en cas de crûes, mais n'empêchent pas l'inondation des champs qui apporte les éléments fertilisants essentiels. A la hauteur de Saint-Donat-sur-l'Herbasse, la rivière vient butter sur la base des collines molassiques, puis continue son cours, vers l'aval, en contournant les reliefs. Ces dernières années, les crûes conséquentes de l'Herbasse ont emporté les berges sur certaines portions. L'intérêt naturaliste local est lié à la qualité de la rivière et aux milieux qui en dépendent. Les boisements alluviaux sont des milieux d'une grande diversité biologique. Plusieurs espèces d'oiseaux nichent dans les frondaisons ou en sous-bois : le Lorient d'Europe et le Gobemouche gris, dans les grands arbres ; la Bouscarle de Cetti dans les fourrés. Le Faucon hobereau chasse en vol et établit son nid dans les arbres. Le Martin-pêcheur s'observe régulièrement sur l'eau. Trois espèces de chauves-souris (la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl et le Vespertilion de Daubenton) ont été détectées, en chasse au-dessus de l'eau, près de Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Cette portion de rivière est parcourue par les promeneurs et les pêcheurs. L'accès est facilité par les sentiers balisés. Un premier sentier balisé permet de rejoindre le bord de l'Herbasse depuis le bourg de Saint-Donat-sur-l'Herbasse. Un autre sentier balisé longe la rivière en sous-bois, du pont de Chabran au lac de Champos. Le site du lac de Champos, situé en rive droite, à mi-chemin entre Charmes-sur-l'Herbasse et Saint-Donat-sur-l'Herbasse, est un lieu touristique très fréquenté en période estivale.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Abord de monument historique

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Poissons
- Amphibiens
- Oiseaux
- Mammifères
- Odonates
- Insectes

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Phanérogames - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Odonates 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Poissons 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur</i> (L'), <i>Crapaud accoucheur</i>	Reproduction indéterminée					
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	<i>Grenouille rousse</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes				2012
Mammifères	61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	<i>Castor d'Eurasie</i> , <i>Castor</i> , <i>Castor d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes				2017
	60430	<i>Myotis daubentoni</i>	<i>Murin de Daubenton</i>	Reproduction indéterminée					
	60493	<i>Pipistrellus kuhli</i> (Kuhl, 1817)	<i>Pipistrelle de Kuhl</i>	Reproduction indéterminée					
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	<i>Pipistrelle commune</i>	Reproduction indéterminée					
Odonates	65477	<i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	<i>Anax napolitain</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes et Groupe de Recherche et de Protection des Libellules, Sympetrum (GRPLS)				2017
	65412	<i>Boyeria irene</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	<i>Aeschne paisible</i> (L')	Reproduction indéterminée					
	65076	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Caloptéryx hémorroïdal</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes et Groupe de Recherche et de Protection des Libellules, Sympetrum (GRPLS)				2013

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	<i>Agrion de Mercure</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes et Groupe de Recherche et de Protection des Libellules, Sympetrum (GRPLS)				2017
	65225	<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gomphe vulgaire</i> (Le)	Reproduction indéterminée					
	65284	<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	<i>Orthétrum bleuisant</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes et Groupe de Recherche et de Protection des Libellules, Sympetrum (GRPLS)				2013
	65335	<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	<i>Sympétrum de Fonscolombe</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes et Groupe de Recherche et de Protection des Libellules, Sympetrum (GRPLS)				2017
Oiseaux	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes				2016
	3733	<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit spioncelle</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes				2013
	3522	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hibou moyen-duc</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes				2015
	3493	<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grand-duc d'Europe</i>	Reproduction indéterminée					
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Bouscarle de Cetti</i>	Reproduction indéterminée					
	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard des roseaux</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes				2018
	4669	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bruant des roseaux</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes				2018

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2679	<i>Falco subbuteo</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Faucon hobereau</i>	Reproduction indéterminée					
	3582	<i>Merops apiaster</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Guêpier d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes				2015
	3489	<i>Otus scops</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Hibou petit-duc,</i> <i>Petit-duc scops</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes				2015
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Tourterelle des bois</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes				2017
Poissons	66333	<i>Lampetra planeri</i> <i>(Bloch, 1784)</i>	<i>Lamproie de Planer, Lamproie de rivière, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne</i>	Reproduction indéterminée					

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	81569	<i>Alnus glutinosa</i> <i>(L.) Gaertn., 1790</i>	<i>Aulne glutineux,</i> <i>Verne</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				1999 - 2013
	82080	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> <i>L., 1753</i>	<i>Ambroise élevée,</i> <i>Ambroise à feuilles d'Armoise,</i> <i>Ambroisie annuelle</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	82757	<i>Anisantha sterilis</i> <i>(L.) Nevski, 1934</i>	<i>Brome stérile</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
Phanérogames	83653	<i>Arenaria serpyllifolia</i> <i>L., 1753</i>	<i>Sabline à feuilles de serpolet,</i> <i>Sabline des murs</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	761965	<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	<i>Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	87930	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	<i>Cardamine hérissée, Cresson de muraille</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	88766	<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	<i>Laïche à épis pendants, Laïche pendante</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	89338	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	<i>Pâturin rigide, Desmazérie rigide</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	95671	<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	<i>Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	95793	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	<i>Vipérine commune, Vipérine vulgaire</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	96180	<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	<i>Épilobe hérissé, Épilobe hirsute</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	100045	<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	<i>Géranium des colombes, Pied de pigeon</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	100398	<i>Glyceria notata</i> Chevall., 1827	<i>Glycérie pliée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	102900	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	<i>Houlque laineuse, Blanchard</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	105607	<i>Lepidium campestre</i> (L.) R.Br., 1812	<i>Passerage champêtre, Passerage des champs</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	107038	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	<i>Lycophe d'Europe, Chanvre d'eau</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	107117	<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	<i>Salicaire commune, Salicaire pourpre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ'le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	160097	<i>Minuartia hybrida</i> subsp. <i>laxa</i> (Jord.) Jauzein, 2010		Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	109422	<i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton, 1812	Cresson des fontaines	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	109926	<i>Oenothera glazioviana</i> Micheli, 1875	Onagre à sépales rouges, Onagre de Glaziou	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	112355	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	112550	<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé, Pastinacier	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	112808	<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	113260	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				1999 - 2013
	113893	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	113957	<i>Plantago sempervirens</i> Crantz, 1766	Œil de chien, Plantain toujours vert	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	114416	<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	115789	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	119915	<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				1999 - 2013

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119977	<i>Salix caprea</i> L., 1753	<i>Saule marsault, Saule des chèvres</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				1999 - 2013
	120029	<i>Salix eleagnos</i> Scop., 1772	<i>Saule drapé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	120189	<i>Salix purpurea</i> L., 1753	<i>Osier rouge, Osier pourpre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	140569	<i>Saponaria ocymoides</i> subsp. <i>ocymoides</i> L., 1753	<i>Saponaire faux Basilic</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	120824	<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	<i>Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				1999 - 2013
	121792	<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	<i>Scirpe des bois, Scirpe des forêts</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	121999	<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	<i>Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	718292	<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> (L.) Thell., 1912	<i>Sétaire verte</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	123522	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	<i>Compagnon blanc, Silène à feuilles larges</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	127259	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	<i>Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	128792	<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	<i>Mouron aquatique, Mouron d'eau</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013
	142460	<i>Vulpia ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> Dumort., 1824	<i>Vulpie ciliée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÃ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	130028	<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	<i>Vulpie queue-de-rat</i> , <i>Vulpie Queue-de-souris</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : PÂ le d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2013 - 2013

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
				Production des spécimens de grenouille rousse (lien)
Insectes	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61212	<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2878	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe (lien)
	3439	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3489	<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3493	<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3522	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
3582	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
3733	<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	4151	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4669	<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Poissons	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bloch, 1784)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
Angiospermes	82080	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Autre	Lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses. (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BILLARD R.	1997	Les poissons d'eau douce des rivières de France : identification, inventaire et répartition des 83 espèces
	GARRAUD, L.	2003	Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique
	GRAND D.	2004	Les libellules du Rhône
	PONT B.	1996	Nouvelles données de <i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>
Informateur	Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes		
	Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes et Groupe de Recherche et de Protection des Libellules, Sympetrum (GRPLS)		
	Plateforme d'Informations Flore-Habitat (PIFH)		